



Baromètre international de la normalisation 2026

Juin 2026

afnor
NORMALISATION

Sommaire

2 SOMMAIRE

3 INTRODUCTION

4 LA FRANCE AU NIVEAU INTERNATIONAL (ISO ET IEC)

4 Présence française dans les travaux de normalisation internationaux

6 Les travaux de normalisation de l'ISO

12 Les travaux de normalisation de l'IEC

15 Présence française dans la gouvernance de la normalisation internationale

17 La gouvernance de l'ISO

20 La gouvernance de l'IEC

24 LA FRANCE AU NIVEAU EUROPÉEN (CEN ET CENELEC)

24 Présence française dans les travaux de normalisation européens

24 Les travaux de normalisation du CEN

28 Les travaux de normalisation du CENELEC

29 Les travaux de normalisation joints du CEN et du CENELEC

30 Présence française dans la gouvernance de la normalisation européenne

31 Les conseils d'administration

31 Les bureaux techniques

32 Le comité présidentiel

34 LEXIQUE

Introduction

AFNOR représente les intérêts français dans les instances européennes et internationales non gouvernementales de normalisation.

Publié chaque année, ce baromètre de l'influence internationale fournit une analyse de la position française dans ces organisations, à travers notamment la répartition des responsabilités, pays par pays, à l'ISO, à l'IEC, au CEN et au CENELEC, tout en apportant un éclairage sur le fonctionnement et la gouvernance de ces organisations de normalisation.

Il présente des éléments de réflexion sur la position relative de la France sur les scènes européenne et mondiale, destinés à nourrir les orientations et stratégies de normalisation des acteurs de l'économie française.

////////////////

CEN	Comité européen de normalisation
CENELEC	Comité européen de normalisation électrotechnique
ETSI	Institut européen de normalisation des télécommunications
ISO	Organisation internationale de normalisation
IEC	Commission électrotechnique internationale

Un lexique plus complet se trouve en fin d'ouvrage

La France au niveau international (ISO et IEC)

Présence française dans les travaux de normalisation internationaux

INDICATEUR CLÉ POUR LA FRANCE :

3^e

en nombre de secrétariats internationaux, ex æquo avec le Japon

À l'ISO comme à l'IEC, les **comités techniques**¹, leurs **sous-comités** ainsi que les **comités de systèmes** (à l'IEC) ou les **comités de projets**, sont au cœur du processus de normalisation². C'est au sein de ces structures que les délégations nationales des différents membres se rencontrent, échangent et gèrent ensemble un programme de travail en normalisation.

Chaque comité est sous la responsabilité d'un secrétariat, assuré par un des membres nationaux de l'ISO ou de l'IEC, c'est à dire un des pays participants. Ce secrétariat gère le comité au quotidien, depuis la préparation des documents jusqu'à la planification des travaux et la nomination des animateurs de groupes de travail, en passant par l'organisation des réunions. Il travaille en relation étroite avec la présidence, dont la responsabilité

est de conduire les travaux et de guider le comité vers le consensus³. La présidence est assurée par une personne issue des parties intéressées. À l'ISO, la Présidence émane, le plus souvent, du pays assurant le secrétariat, tandis qu'à l'IEC, il s'agit, en général, d'un autre pays. À l'ISO, le secrétariat est assuré par une personne chargée du rôle de manager du comité et qui appartient au personnel de l'organisme de normalisation national, tandis qu'à l'IEC, le rôle de secrétaire revient à une personne d'une partie intéressée.

Assurer un secrétariat de comité est un des signes d'influence en normalisation internationale. Cela traduit la faculté d'un membre à s'impliquer davantage et à mobiliser des parties intéressées privées, publiques sur le long terme, pour en retour renforcer sa capacité à mener les débats, tant sur le plan technique que stratégique. Le nombre de secrétariats est donc l'indicateur retenu par la plupart des pays pour mesurer et comparer leur poids en normalisation internationale. L'évolution de cet indicateur est également observée de près car l'obtention de nouveaux secrétariats est souvent le signe d'une activité innovante et d'une attitude proactive. L'étude de l'influence d'un pays membre dépasse toutefois cette seule variable et s'apprécie aussi à l'aune de son implication dans chaque type de structure technique, du groupe de travail au comité technique.

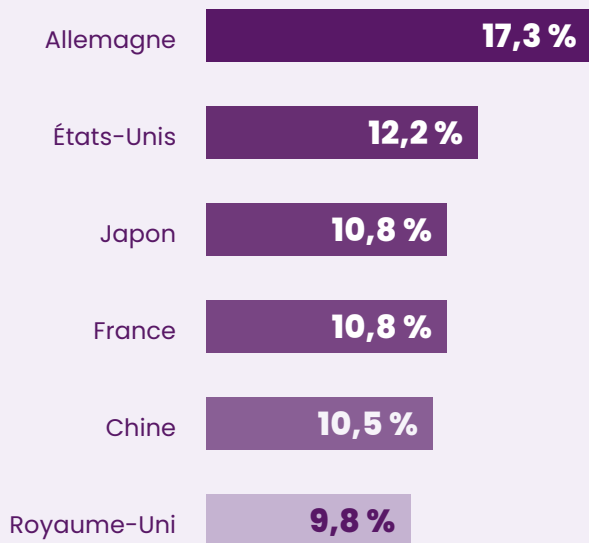
Six pays se distinguent par le nombre important de leurs responsabilités dans les comités de l'ISO : **l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni** ; auxquels il faut ajouter **l'Italie** à l'IEC.

¹ À l'IEC, la dénomination officielle en français, telle qu'elle figure dans les statuts, est celle de « comités d'études » ; dans l'ensemble des textes en anglais, on utilise cependant « Technical Committee »

² À des fins de simplification, ces structures sont désignées dans la suite du texte sous le vocable « comité »

³ À l'ISO, le secrétariat a par ailleurs pour prérogative la nomination du président du comité. À l'IEC, le secrétariat et la présidence sont en revanche généralement assurés par deux membres différents ; c'est pourquoi, dans les parties de ce baromètre consacrées à la normalisation à l'IEC, l'indicateur du nombre de présidences est présenté séparément

RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET DE SOUS-COMITÉS DE L'ISO ET DE L'IEC À FIN 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)

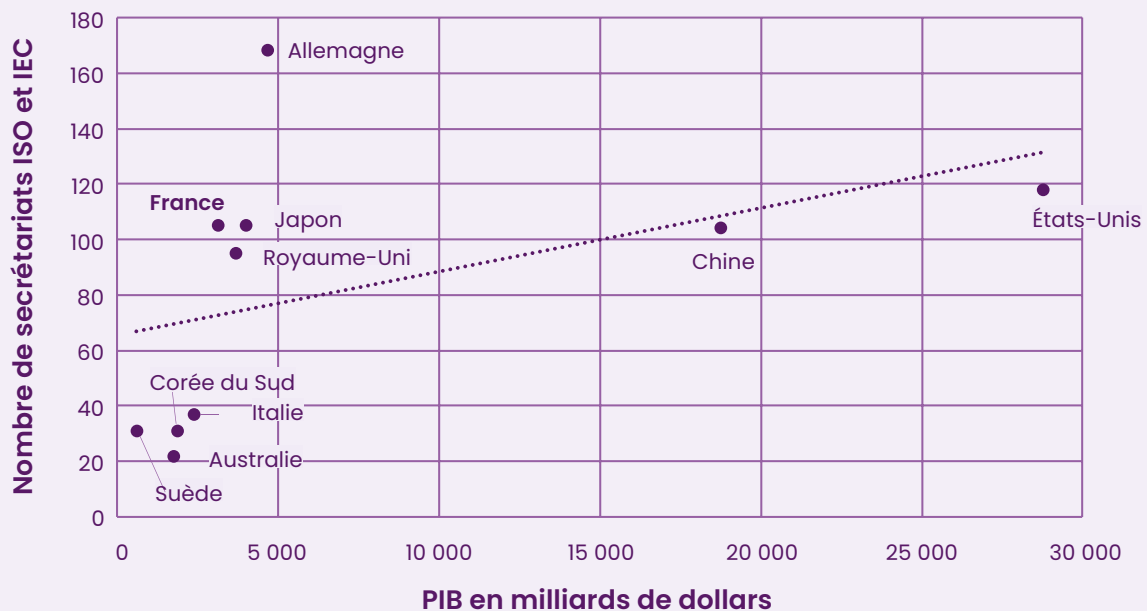


Si l'on additionne le nombre de secrétariats assurés à l'ISO et à l'IEC, l'Allemagne est nettement en tête, tandis que les États-Unis occupent la deuxième place. Viennent ensuite le Japon et la France, suivi de près par la Chine, et enfin le Royaume-Uni.

Lorsqu'on établit le classement des pays les plus investis, il ne faut pas oublier qu'ils n'ont pas tous le même poids économique.

Le graphique ci-dessous reflète le positionnement des dix pays les plus actifs en fonction du **nombre de leurs secrétariats ISO et IEC** (données à fin 2025) et de leur **produit intérieur brut (PIB)** (données de 2024, les plus récentes disponibles).

SECRÉTARIATS ISO-IEC ET PIB (PAYS DU TOP 10)



Les pays qui se trouvent au-dessus de la courbe de tendance ont un positionnement dans la normalisation supérieur à ce qui serait attendu au regard de leur seul niveau de production de richesse : l'Allemagne surtout, mais aussi la France, le Royaume-Uni et le Japon. La Chine est désormais quasi sur la courbe de tendance, avec un nombre de secrétariats correspondant au poids de son économie. Les États-Unis s'en éloignent légèrement. Enfin, ce graphique permet d'apprécier le fossé qui sépare les six pays membres les plus actifs du reste du top 10 nettement en-dessous de la courbe : Suède, Italie, Australie et Corée du Sud.

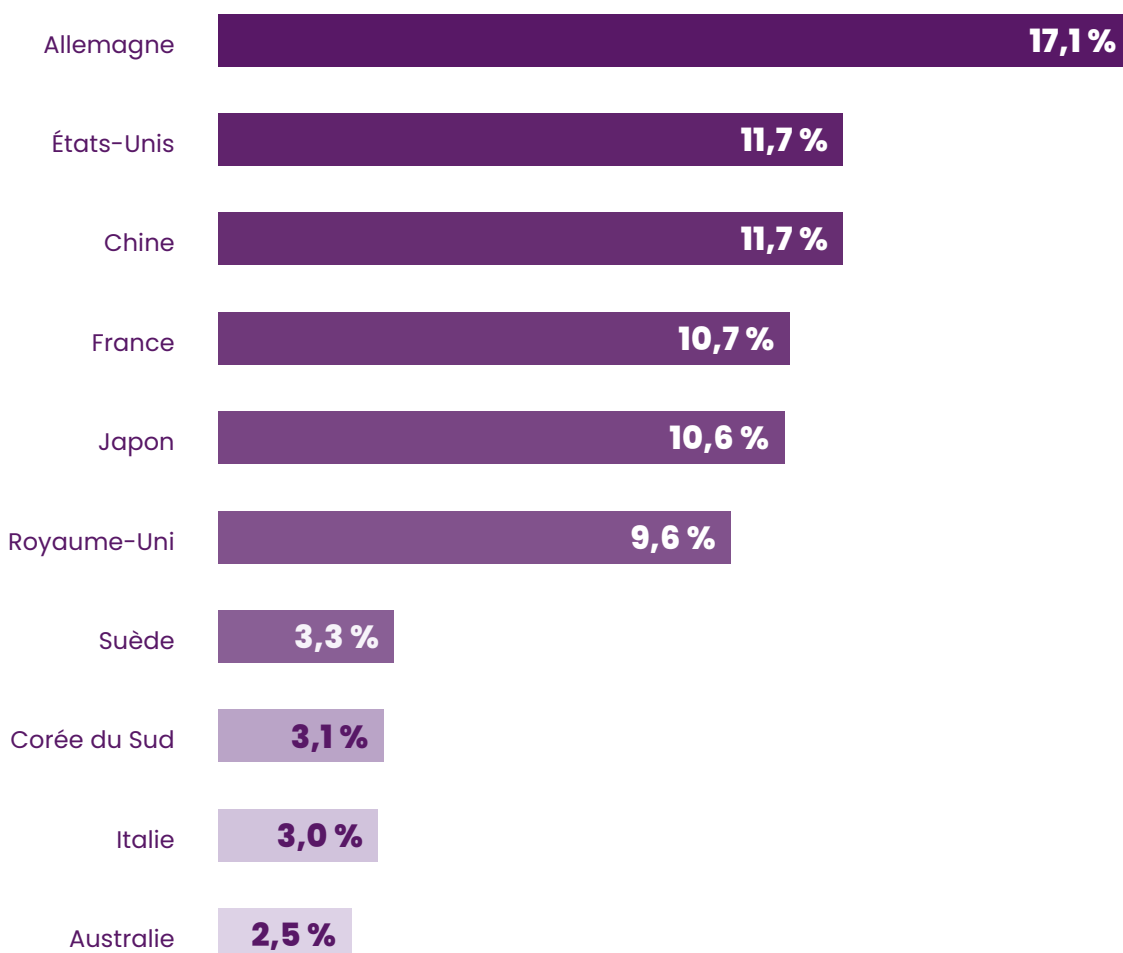
Les travaux de normalisation de l'ISO

Responsabilités des comités ISO

INDICATEUR CLÉ POUR LA FRANCE :

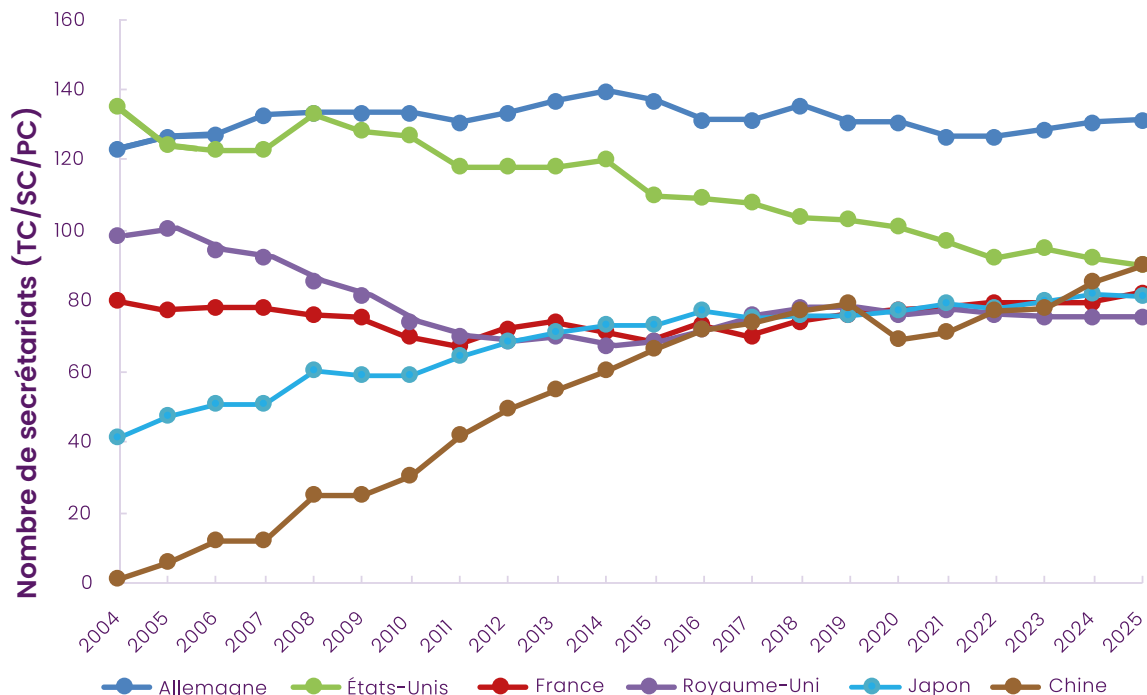
**Un nombre de secrétariats stable dans le temps,
face à la Chine en progression et les États-Unis en déclin**

RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS DE L'ISO (PAYS LES PLUS ACTIFS)



Six pays se situent clairement en tête du peloton, assurant près des trois-quarts des secrétariats de comités techniques : l'Allemagne est en tête, suivie des États-Unis et désormais à égalité avec la Chine. La France et le Japon sont quasi à égalité. Le Royaume-Uni ferme la marche des six pays les plus actifs.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DE L'ISO



La **France** présente un nombre de secrétariats de comités assez stable, les pertes éventuelles de secrétariats étant compensées par de nouvelles créations ou prises de responsabilités. 2025 a vu la création de deux comités techniques, le premier sur l'évènementiel (ISO/TC 354), le second est un comité joint ISO/IEC regroupant toutes les structures existantes sur les villes et communautés intelligentes et durables (ISO/IEC JTC 4); ainsi que la reprise de deux secrétariats de sous-comités techniques existants, sur l'analyse sensorielle des produits alimentaires (ISO/TC 34/SC 12) et sur les infrastructures dans le domaine du ferroviaire (ISO/TC 269/SC 1).

La **Chine** a vu le nombre de ses responsabilités continuellement progresser depuis 2004, à l'exception de l'année 2020 où, suite à un changement des règles de l'ISO, l'organisme de normalisation chinois avait dû renoncer à certaines des responsabilités qu'il assurait en qualité de pays en développement, en jumelage avec un pays industrialisé. Comme attendu au vu de sa forte progression, la Chine est désormais à la 2^e place du classement, à égalité avec les États-Unis, et continue chaque année à présenter de nombreuses propositions de nouvelles activités ainsi qu'à postuler à presque toutes les reprises possibles de secrétariats. En 2025, elle a créé trois comités techniques sur les centres d'appels (ISO/TC 351), le marketing numérique (ISO/TC 352) et les produits pour animaux de compagnie (ISO/TC 355) ainsi que quatre sous-comités techniques sur les ports et terminaux (ISO/TC 8/SC 27), la médecine traditionnelle chinoise (ISO/TC 249/SC 1), la gestion de la conformité pour les organisations (ISO/TC 309/SC 1) et le service express (ISO/TC 344/SC 2).

La normalisation est un sujet prioritaire dans la stratégie économique chinoise qui relève directement du gouvernement central où siège le Premier ministre chinois. La stratégie chinoise dans la normalisation dépasse le cadre purement ISO avec une mise en avant des normes chinoises dans la Belt and Road Initiative. En outre, la normalisation investit de plus en plus les sujets sociétaux.

Les **États-Unis**, en revanche, ont vu le nombre de leurs responsabilités décliner depuis plusieurs années, passant pour la première fois sous la barre symbolique des cent secrétariats en 2021, à égalité avec la Chine en 2025, laissant présager une 3^e place derrière la Chine en 2026.

La **France**, le **Japon** et le **Royaume-Uni** sont toujours au coude à coude avec respectivement 82, 81 et 74 secrétariats à fin 2025.

Les comités créés en 2025 à l'ISO

L'année 2024 avait été marquée par un fort ralentissement dans la création de nouveaux comités techniques (seulement deux), suite à un changement de processus pour la création de ces comités, afin de vérifier très en amont de la proposition la cohérence avec les autres comités existants et les problématiques de chevauchement.

Le nouveau processus présente désormais un temps de consultation allongé, une possibilité de réorienter certaines propositions de création de comités techniques vers la création de sous-comités techniques, ainsi que la possibilité de remettre en cause certaines propositions sans qu'elles puissent être soumises au vote des membres nationaux.

Après un temps d'adaptation, l'année 2025 est l'année de la reprise des créations.

COMITÉS TECHNIQUES ET COMITÉS DE PROJET ISO CRÉÉS EN 2025		PROPOSÉ ET PILOTÉ PAR
ISO/IEC JTC 4	Villes et communautés intelligentes et durables	France
ISO/TC 351	Centres d'appel	Chine
ISO/TC 352	Marketing numérique	Chine
ISO/TC 353	Sécurité, sûreté et bonnes pratiques de production des installations et opérations liées au cannabis	Canada
ISO/TC 354	Activité événementielle – Management responsable et autres aspects	France
ISO/TC 355	Produits pour animaux de compagnie	Chine

SOUS-COMITÉS TECHNIQUES ISO CRÉÉS EN 2025		PROPOSÉ ET PILOTÉ PAR
ISO/IEC JTC 1/SC 44	Protection des consommateurs dans le domaine de la protection de la vie privée dès la conception	Royaume-Uni
ISO/TC 8/SC 27	Ports et terminaux	Chine
ISO/TC 215/SC 2	Pharmacie et commerce de médicaments	Pays-Bas
ISO/TC 249/SC 1	Médecine traditionnelle chinoise	Chine
ISO/TC 249/SC 2	Ayurveda et yoga	Inde
ISO/TC 309/SC 1	Gestion de la conformité pour les organisations	Chine
ISO/TC 344/SC 2	Service express	Chine
ISO/TC 354/SC 1	Durabilité dans le management événementiel	Royaume-Uni

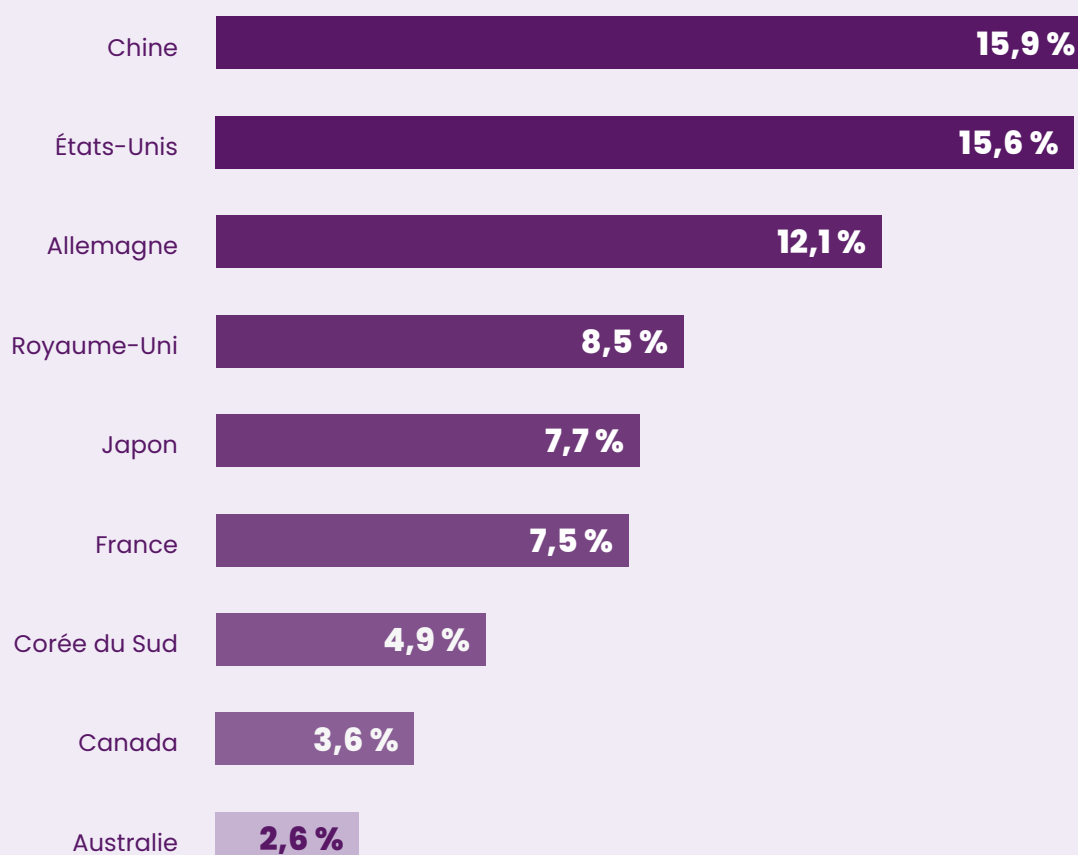
Animation des groupes de travail ISO

Si les comités techniques ont la responsabilité du processus d'élaboration et de publication des normes internationales, le travail de rédaction en lui-même se fait généralement au sein des **groupes de travail**. Il est à noter que les directives ISO imposeront dès octobre 2026 que ce travail soit conduit obligatoirement dans un groupe de travail et non plus directement au sein du comité.

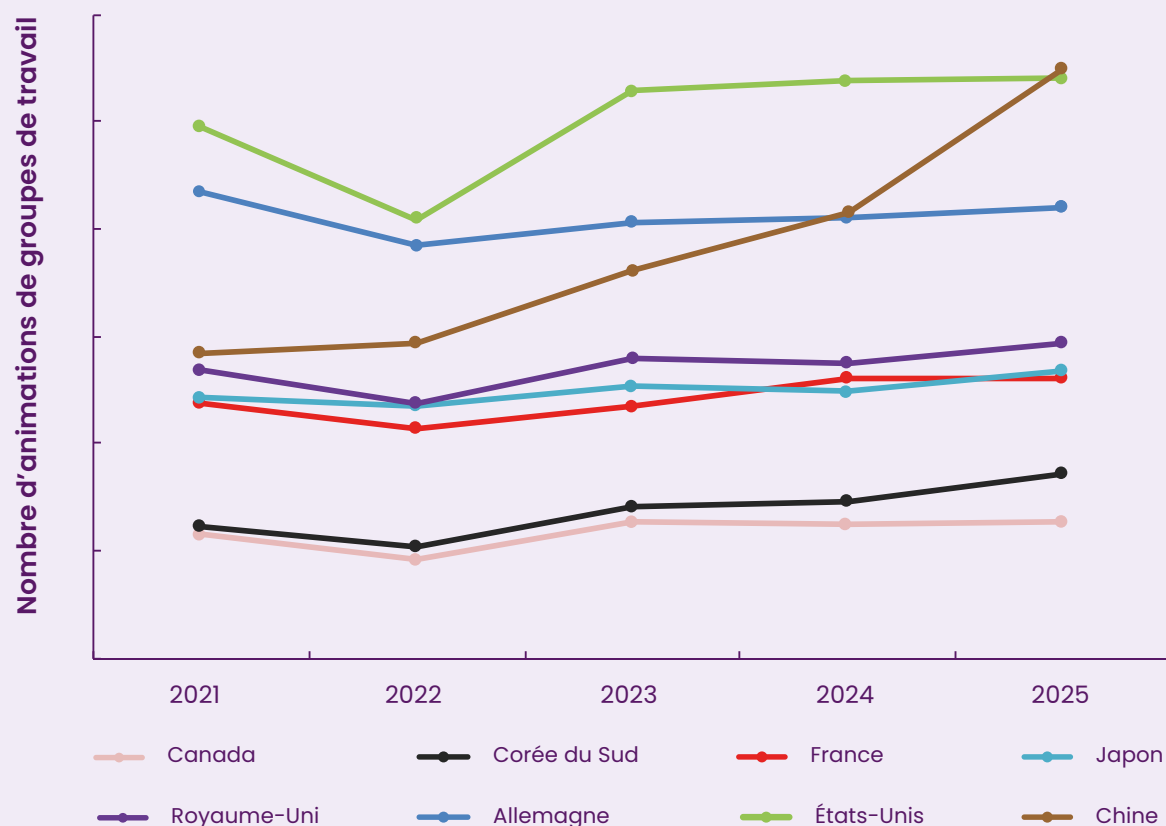
Les activités de ces groupes sont conduites par un animateur, qui est, le plus souvent, un expert désigné par un des pays membres du comité parent. Cet animateur peut être soutenu par un secrétariat issu de son organisme de normalisation national. Ces groupes de travail (*Working group – WG*) sont activés uniquement pour développer un projet de norme inscrit au programme de travail du comité technique. Si un travail préparatoire est nécessaire, il doit être confié à d'autres types de groupe, par exemple *Ad hoc Group* (AHG) ou *Task Force* (TF). Dans la mesure où ils préfigurent le plus souvent un futur groupe de travail, ils sont intégrés dans ce décompte.

Si l'on examine la répartition des animations de groupes de travail de l'ISO à fin 2025, on retrouve les mêmes six pays les plus actifs mais dans un ordre différent. Les États-Unis qui jusqu'à fin 2024 tenait la première place, sont devancés par la Chine, suivis de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France qui occupe ici la sixième place du classement, toujours au coude à coude avec le Japon.

RÉPARTITION DES ANIMATIONS DE GROUPES DE TRAVAIL DE L'ISO AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ANIMATIONS DE GROUPES DE TRAVAIL DE L'ISO



On observe une certaine surperformance des États-Unis et du Royaume-Uni dans l'animation de groupes de travail par rapport à la gestion de comités. Une piste d'explication serait l'hésitation de personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle à occuper cette fonction ; fonction qui nécessiterait une très bonne maîtrise de la langue de travail. Ce n'est manifestement pas un frein pour la Chine.

Les sujets couverts par les groupes de travail, dont la France a pris le pilotage en 2025, reflètent la diversité des domaines dans lesquels les acteurs français se mobilisent. Les nouveaux groupes bénéficiant du soutien d'un secrétariat AFNOR portent sur :

- la **malnutrition**, au sein du comité technique sur les produits alimentaires (ISO/TC 34 WG 31) ;
- les **dispositifs d'assistance physique**, au sein du sous-comité sur l'anthropométrie et la biomécanique, du comité technique sur l'ergonomie (ISO/TC 159/SC 3 WG 6) ;
- le **transfert et la mobilité des substances**, au sein du sous-comité sur l'évaluation des impacts, du comité technique sur la qualité du sol (ISO/TC 190/SC 7 WG 6) ;
- les **cabines de conduite** au sein du sous-comité sur le matériel roulant, du comité technique sur les **applications ferroviaires** (ISO/TC 269/SC 2 WG 16) ;
- les **terminologie, principes et cadre de mise en œuvre**, au sein du comité technique sur l'économie circulaire (ISO/TC 323 WG 1).

Participation aux comités techniques et sous-comités ISO

À l'ISO, comme à l'IEC, les membres nationaux peuvent choisir de s'impliquer dans les travaux d'un comité de deux manières :

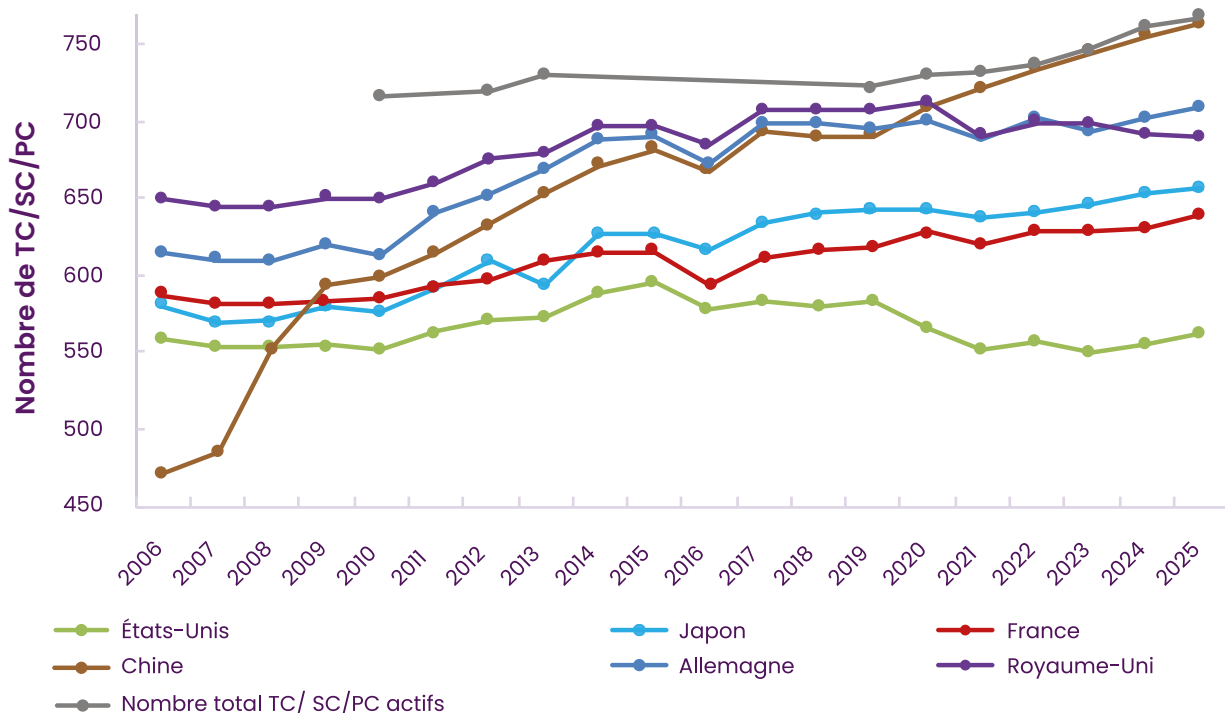
- En tant que **membre participant** (membre P) : ils s'engagent alors à participer aux réunions et aux votes sur les documents normatifs du comité ;
- En tant que **membre observateur** (membre O) : ils peuvent alors se contenter d'assurer une veille, sans obligation de vote et sans la possibilité de participer aux groupes de travail.

S'inscrire en tant que membre P constitue un engagement à participer activement, en particulier aux consultations et aux votes. Dès lors, les membres P qui ne participent pas à un vote peuvent être rétrogradés au statut de membre O.

Les six pays qui exercent le plus de responsabilités participent également en tant que membres P à une proportion élevée de comités. On peut toutefois distinguer des approches légèrement différentes. La Chine participe désormais à près de 99 % des structures. Le Royaume-Uni et l'Allemagne s'attachent à assurer une présence active quasiment systématique, ils sont membres P de près de 90 % des comités ISO.

Le Japon, la France et surtout les États-Unis ont quant à eux une approche plus sélective ; ils restent toutefois impliqués dans la grande majorité des structures techniques (plus de 83 % pour la France, 85 % pour le Japon et 72 % pour les États-Unis).

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION ACTIVE (MEMBRE P) DANS LES COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DE L'ISO



Les travaux de normalisation de l'IEC

Responsabilités des comités IEC

INDICATEUR CLÉ POUR LA FRANCE :

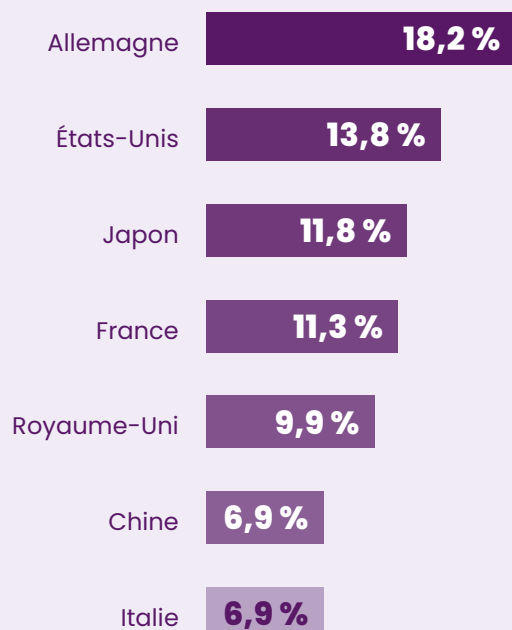
Top 4
des pays les plus actifs
à l'IEC

À l'IEC, le **secrétariat** et la **présidence** d'un comité (comité technique, sous-comité technique ou comité de projet) sont en majorité assurés par deux membres nationaux différents. Il faut également noter qu'à la différence de l'ISO, où le secrétariat est assuré par un organisme de normalisation et le président par une partie intéressée, à l'IEC, les deux fonctions sont très majoritairement assurées par des parties intéressées. Pour les comités de systèmes (SyC) la présidence est assurée par une partie intéressée, alors que le secrétariat est, de manière générale, assuré par le secrétariat de l'IEC.

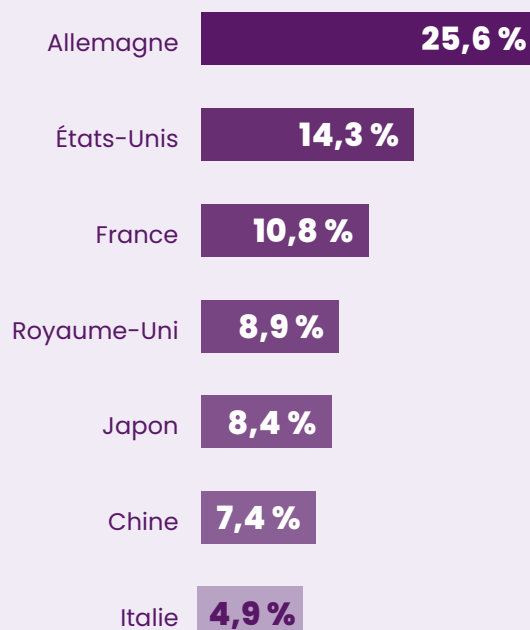
Sept pays gèrent plus de 75 % des comités de l'IEC. Il s'agit des mêmes six pays qu'à l'ISO, auxquels s'ajoute l'Italie.

L'Allemagne est en tête, suivie des États-Unis ; la France occupe quant à elle la quatrième marche du podium avec 11,3 % de secrétariats, et la troisième marche avec 10,8 % de présidences

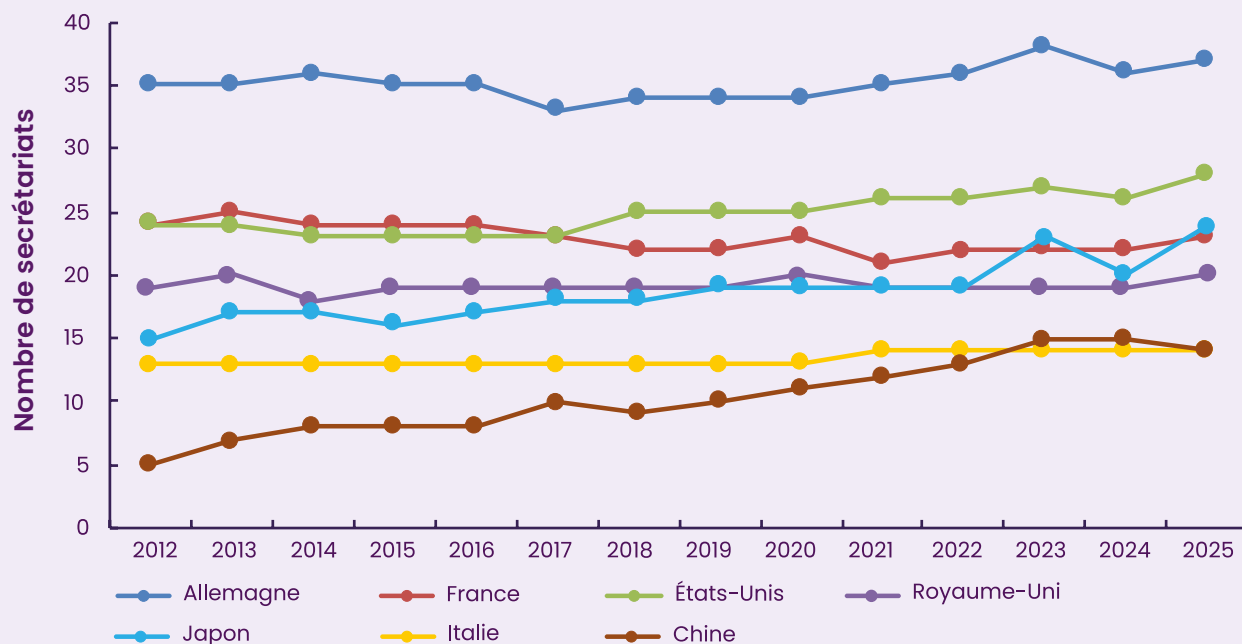
RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS DE L'IEC AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)



RÉPARTITION DES PRÉSIDENCES DE COMITÉS DE L'IEC AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)



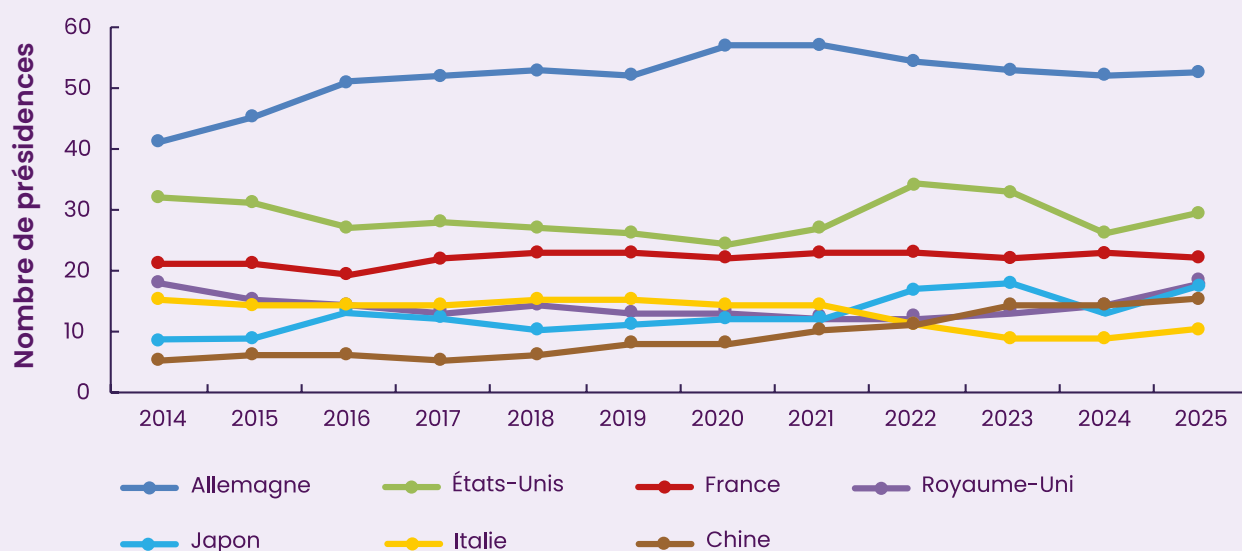
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DE L'IEC



La répartition des responsabilités des secrétariats est relativement stable depuis 2012, avec quelques fluctuations. La Chine a progressé régulièrement, mais stagne depuis 2023. En 2025, elle retrouve la dernière place du top 7 avec l'Italie.

La France plutôt stable, voit son classement fluctuer entre la 3^e et la 4^e place, en fonction des prises de responsabilités du Japon.

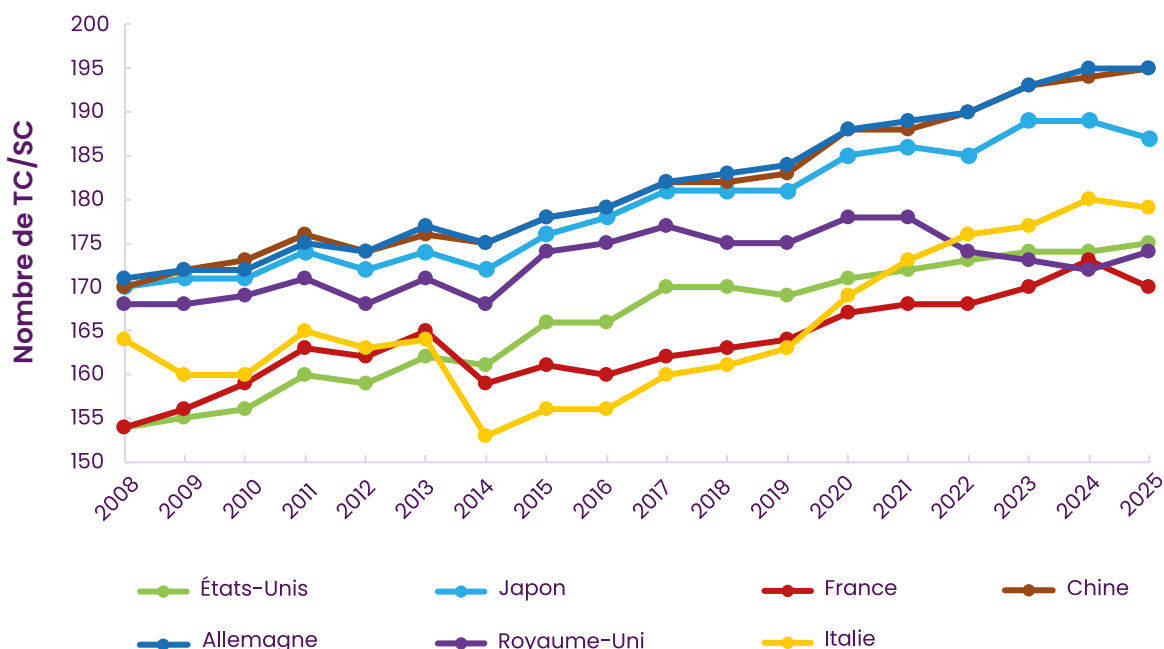
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES PRÉSIDENTES DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DE L'IEC



Au niveau des présidences, l'Allemagne caracole largement en tête avec une légère baisse ces trois dernières années. Les États-Unis ont vu une progression nette entre 2020 et 2022, mais un recul tout aussi important à fin 2024 et une reprise en 2025. La France a un nombre de présidences relativement stable. Enfin la Chine, comme partout, montre une progression ascendante lente mais continue.

Participation aux comités IEC

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION ACTIVE (MEMBRE P) DANS LES COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DE L'IEC



En ce qui concerne la participation aux travaux techniques en tant que membre P, on peut identifier différentes stratégies selon les pays. Un premier groupe, constitué de l'Allemagne et de la Chine, participe activement à presque toutes les structures techniques (plus de 98 %). Un second groupe, constitué du Japon, de l'Italie, des États-Unis et de la France, a quant à lui une démarche plus sélective, même si les pays concernés participent tout de même à plus ou moins 90 % des comités. Le Royaume-Uni a été longtemps associé plutôt au premier groupe, pour rejoindre le deuxième groupe à partir de 2018.

Animation des groupes de travail IEC

Si les comités ont la responsabilité du processus d'élaboration et de publication des normes internationales, le travail de rédaction en lui-même se fait généralement au sein des **groupes de travail**. Les activités de ces groupes sont conduites par un animateur, qui est, le plus souvent, un expert nommé par un des pays membres P du comité parent. La France assure près de 7 % des animations de groupes de travail à fin 2025, chiffre en légère diminution par rapport à fin 2024.

Les travaux de normalisation joints de l'ISO et de l'IEC

Pendant un quart de siècle, il n'a existé au niveau international qu'un seul comité joint entre l'ISO et l'IEC : le JTC 1, consacré aux technologies de l'information. Cependant, le JTC 1 compte un grand nombre de sous-comités, créés ou dissous au rythme des vagues technologiques. Ces sous-comités, gérés soit au niveau ISO, soit IEC ont été intégrés dans les graphiques ci-dessus.

Un comité de projet joint ISO/IEC JTC 2 sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a également existé, mais un nombre réduit d'années.

2024 a été une année de rupture, avec la création d'un nouveau comité joint entre l'ISO et l'IEC, pour les technologies quantiques (numéroté JTC 3) et surtout avec de nouvelles lignes directrices pour encadrer la création de nouveaux comités techniques joints, la voie étant désormais ouverte à l'ISO et l'IEC pour développer ensemble les normes rendues nécessaires par la convergence des technologies.

Depuis, un quatrième comité joint a été créé en mai 2025 pour les villes et communautés intelligentes et durables (ISO/IEC JTC 4), et un cinquième début 2026 sur le passeport numérique des produits (ISO/IEC JTC 5).

La transition numérique à l'ISO et l'IEC

L'ISO et l'IEC se sont tournés résolument vers l'avenir avec l'adoption de la plateforme OSD (*Online Standards Development*), qui est l'outil par défaut pour la rédaction des normes internationales depuis janvier 2025.

L'ISO et l'IEC sont également engagés depuis plusieurs années dans la conception des normes de demain avec la démarche des SMART Standards. L'acronyme SMART signifie *Standard Machine Applicable Readable Transferable* autrement dit, une norme Applicable Lisible et Transférable par la Machine. Cette démarche désigne la transformation numérique de la normalisation et des normes volontaires vouées, demain, à devenir un objet complètement digital, incorporable aux logiciels et systèmes d'information des utilisateurs.

En 2026, 100 normes seront « smartifiées » parmi lesquelles l'ISO 9001 sur les systèmes de management de la qualité. Les utilisateurs pourront désormais identifier les dispositions (exigences, recommandations, possibilités ou encore permissions de ces normes) sans ambiguïté, et de la même façon, partout dans le monde ce qui mettra fin aux différences d'interprétations que nous pouvons rencontrer aujourd'hui. La France et AFNOR sont particulièrement moteurs dans le développement de ces SMART Standards.

Présence française dans la gouvernance de la normalisation internationale

Outre son implication dans l'élaboration des normes internationales, la France joue un rôle majeur dans la **gouvernance de l'ISO et de l'IEC**. Participer à la gouvernance est un enjeu crucial dans la défense des intérêts français : c'est à ce niveau que sont débattues les orientations stratégiques pour les années à venir, les questions financières, les règles de fonctionnement du système, mais aussi d'élaboration et de rédaction des normes ; autant de sujets avec des conséquences importantes sur la réalité des travaux de normalisation.

La gouvernance de l'ISO et celle de l'IEC sont organisées de manière similaire. Au plus haut niveau se trouvent les Assemblées générales (AG) qui rassemblent tous les membres. Elles délèguent toutefois la plupart des décisions à des instances délibératives dont ils élisent les membres.

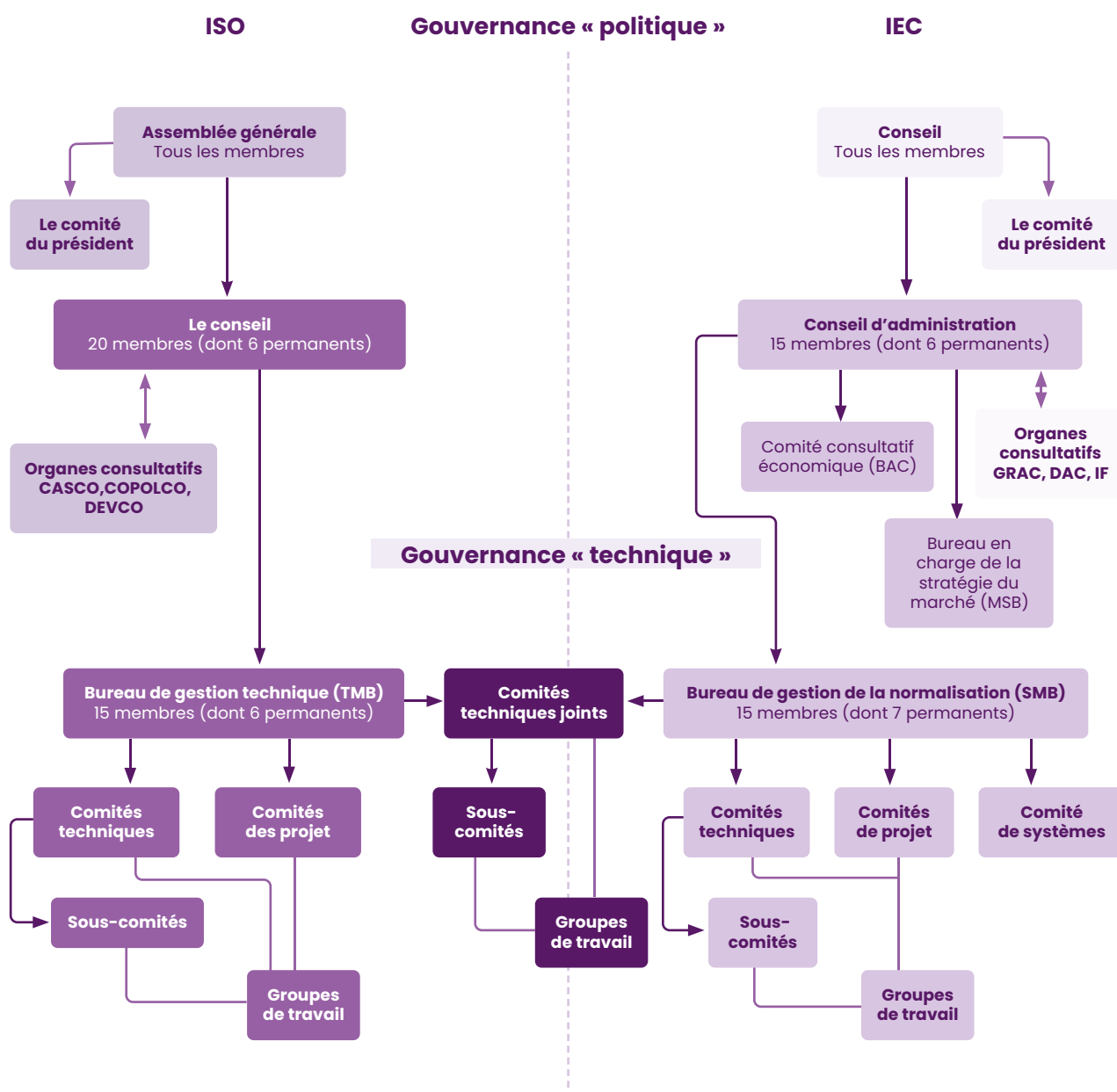
Les principales instances qui reçoivent délégation des assemblées générales sont organisées en deux niveaux de responsabilités :

La **gouvernance dite « politique »** prend des décisions sur des sujets tels que la gestion des ressources financières, l'établissement et la révision des statuts, le traitement des questions d'ordre juridique, la prise d'orientations stratégiques et politiques ou encore les partenariats avec d'autres organisations. Ces questions sont du ressort du conseil à l'ISO et du conseil d'administration à l'IEC. Les comités du président, qui rassemblent le président, les vice-présidents, le trésorier et le secrétaire général de chacune des deux organisations, ont la responsabilité de la mise en œuvre des décisions de ces instances de gouvernance politique.

- La **gouvernance dite « technique »** pilote l'activité de normalisation internationale. Elle est exercée par une instance réservée aux membres les plus impliqués dans la gestion des comités de normalisation : il s'agit du bureau de gestion technique (TMB) à l'ISO, et du bureau en charge de la normalisation (SMB) à l'IEC. Ces deux instances sont notamment responsables de la cohérence des normes et des activités de normalisation. Elles créent, fusionnent et dissolvent les comités. Elles établissent les règles d'élaboration et de rédaction des normes. Enfin, elles arbitrent les désaccords entre comités techniques.

Enfin, à l'ISO comme à l'IEC, il existe un lien étroit entre l'implication dans les travaux techniques d'une part, et la présence et l'influence au sein de la gouvernance d'autre part. Les membres les plus actifs, qui sont aussi ceux acquittant le niveau le plus élevé de cotisation, se trouvent en permanence en position de siéger dans les instances de gouvernance. La place de la France dans l'ensemble de ces instances est également confortée par le nombre important de comités et groupes techniques dont elle a la responsabilité.

GOVERNANCE DE LA NORMALISATION INTERNATIONALE



La gouvernance de l'ISO

La gouvernance politique de l'ISO

L'assemblée générale, qui réunit une fois par an l'ensemble des membres, est la plus haute instance de gouvernance de l'ISO. Cependant, le principal organe de délibération et de décision en ce qui concerne la gouvernance politique est le conseil. Composé de 20 membres, il se réunit trois fois par an et fait un rapport annuel à l'assemblée générale.

Les 20 membres du conseil sont élus par et parmi l'ensemble des membres de l'ISO. Les six pays les plus impliqués au niveau des comités techniques et versant la plus forte cotisation, bénéficient de la possibilité de voir reconduire le mandat de leur représentant, ce qui fait d'eux des membres permanents d'une certaine façon. Il s'agit de l'Allemagne (DIN), de la Chine (SAC), des États-Unis (ANSI), de la France (AFNOR), du Japon (JISC) et du Royaume-Uni (BSI).

Les 14 autres membres sont élus pour une période de deux ans. Afin d'assurer au conseil une bonne représentation de la diversité de l'ISO, les membres sont classés en trois groupes de pays selon leur niveau d'implication dans les travaux techniques et leur poids économique : les candidats sont choisis au sein de chacun de ces groupes.

En 2026, les membres non permanents du conseil de l'ISO sont les suivants (en gras les nouveaux membres par rapport à 2025) : Afrique du Sud (SABS), Arabie Saoudite (SASO), Bahamas (BBSQ), **Brésil réélu (ABNT)**, Canada (SCC), **Colombie (ICONTEC)**, Corée du Sud (KATS), Émirats Arabes Unis (MOIAT-STR), **Ouganda (UNBS)**, Pays-Bas (NEN), Serbie (ISS), Singapour (SSC), **Suède (SIS)**, Tunisie (INNORPI).

Parmi les organes secondaires de la gouvernance politique de l'ISO, il faut également citer trois comités sous la responsabilité du conseil et chargés de l'élaboration d'orientations politiques sur des questions stratégiques :

- Le **CASCO** traite des questions d'évaluation de la conformité ; en 2026, la présidence est assurée par le Kenya et la vice-présidence par le Japon.
- Le **COPOLCO** a pour objectif de promouvoir la prise en compte des intérêts des consommateurs dans les normes ; en 2026, la présidence est assurée par la Corée du Sud.
- Le **DEVCO** est chargé de soutenir et promouvoir la participation des pays en développement à la normalisation ; en 2026, la présidence est assurée par le Sénégal et la vice-présidence par les Bahamas.

Les questions de gouvernance politique du ressort du conseil sont examinées pour avis consultatifs par le **comité du président**. Ce comité est également chargé de superviser la mise en œuvre des décisions prises par le conseil et l'assemblée générale. Il est composé du président de l'ISO, des trois vice-présidents chargés respectivement des questions de politique, des finances et de la gestion technique, ainsi que du trésorier et du secrétaire général.

COMPOSITION DU COMITÉ DU PRÉSIDENT DE L'ISO AU 1^{ER} JANVIER 2026

Président	M. Khaled SOUFI – Égypte
Vice-présidente politique	M ^{me} Chantal GUAY – Canada
Vice-président finances	M. Osvaldo PETRONI – Argentine
Vice-président technique	M. Javier GARCIA-DIAZ – Espagne
Trésorière	M ^{me} Virginie VAN DOORN – Suisse
Secrétaire général	M. Sergio MUJICA

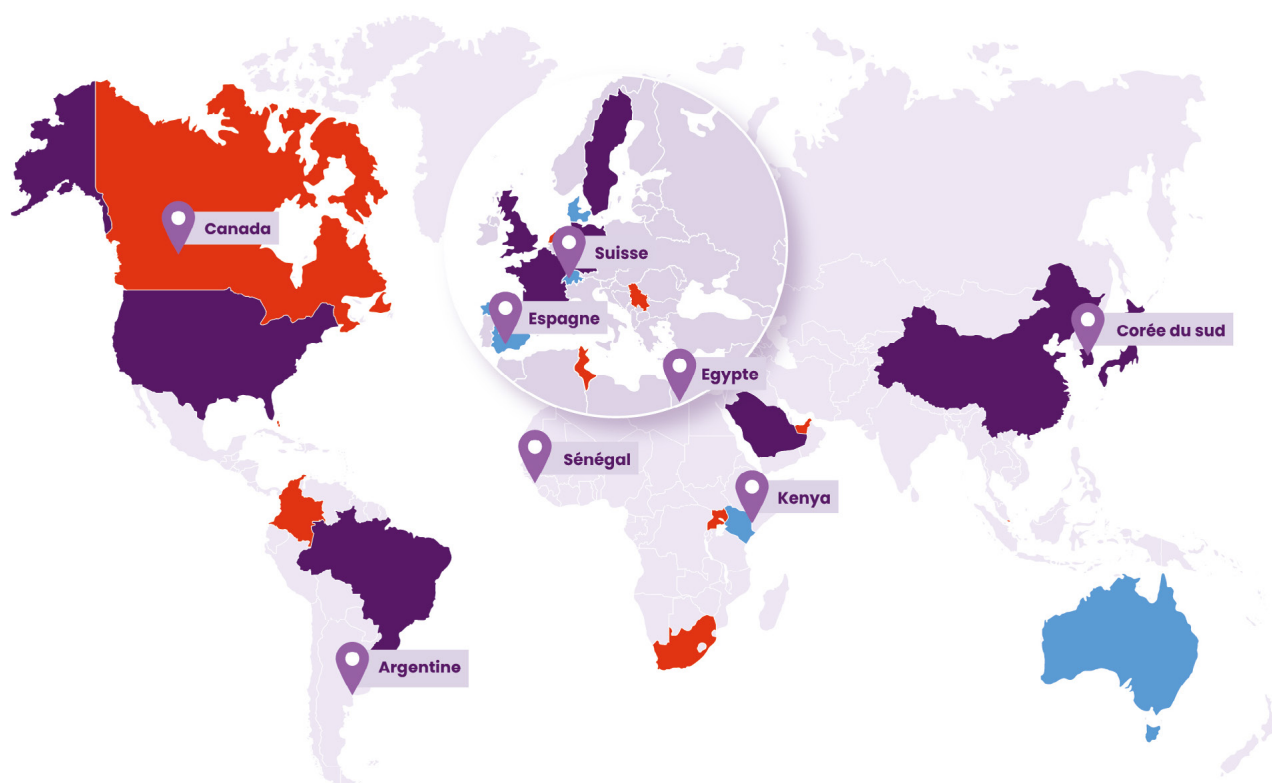
M. Khaled Soufi a été élu président de l'ISO pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2026 et succède à M. Sung Hwan Cho (Corée du Sud). M. Soufi possède une vaste expérience de la gouvernance et de la normalisation au niveau international, ainsi qu'en matière de management de la qualité dans le secteur public comme dans le secteur privé. Il assure la présidence de l'Egyptian Organization for Standardization (EOS).

La gouvernance technique de l'ISO

Le **Bureau de gestion technique** de l'ISO (**TMB** – *Technical Management Board*) est l'instance de gouvernance technique de l'ISO chargée du pilotage et de l'orientation des travaux techniques. Il est notamment responsable de la création et de la gestion des comités techniques ainsi que des règles d'élaboration et de rédaction des normes ISO. Il joue également un rôle d'arbitre pour assurer la cohérence du catalogue normatif.

Le TMB compte 15 membres élus par le conseil de l'ISO ; seuls les membres assurant au moins une responsabilité dans un comité (co-secrétariat ou co-présidence compris) sont éligibles.

Comme pour le conseil, les membres du TMB sont choisis parmi des groupes de pays, classés en fonction de leur implication technique et de leur poids économique. Cela vise à refléter la diversité de l'ISO. Les mêmes six pays qui ont un siège en permanence au conseil, en ont un également au TMB. Il s'agit de l'Allemagne (DIN), de la Chine (SAC), des États-Unis (ANSI), de la France (AFNOR), du Japon (JISC) et du Royaume-Uni (BSI). Les neuf autres membres sont élus pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. En 2026, les membres non permanents du TMB de l'ISO sont (en gras le nouveau membre par rapport à 2025) : Australie (SA), **Arabie Saoudite (SASO)**, Brésil (ABNT), **Corée du Sud réélu (KATS)**, Danemark (DS), **Espagne (UNE)**, Kenya (KEBS), Suède (SIS), Suisse (SNV).

MEMBRES DE LA GOUVERNANCE DE L'ISO AU 1^{ER} JANVIER 2026

Membres du conseil de l'ISO et du TMB

- Allemagne (DIN)
- Chine (SAC)
- États-Unis (ANSI)
- France (AFNOR)
- Japon (JISC)
- Royaume-Uni (BSI)
- Brésil (ABNT)
- Corée du Sud (KATS)
- Arabie Saoudite (SASO)
- Suède (SIS).

Membres du TMB

- Australie (SA)
- Danemark (DS)
- Espagne (UNE)
- Kenya (KEBS)
- Suisse (SNV).

Membres du conseil de l'ISO

- Afrique du Sud (SABS)
- Bahamas (BBSQ)
- Canada (SCC)
- Colombie (ICONTEC)
- Émirats Arabes Unis (MOIAT-STR)
- Ouganda (UNBS)
- Pays-Bas (NEN)
- Serbie (ISS)
- Singapour (SSC)
- Tunisie (INNORPI).



Pays des membres exerçant une responsabilité dans les autres organes de gouvernance de l'ISO :

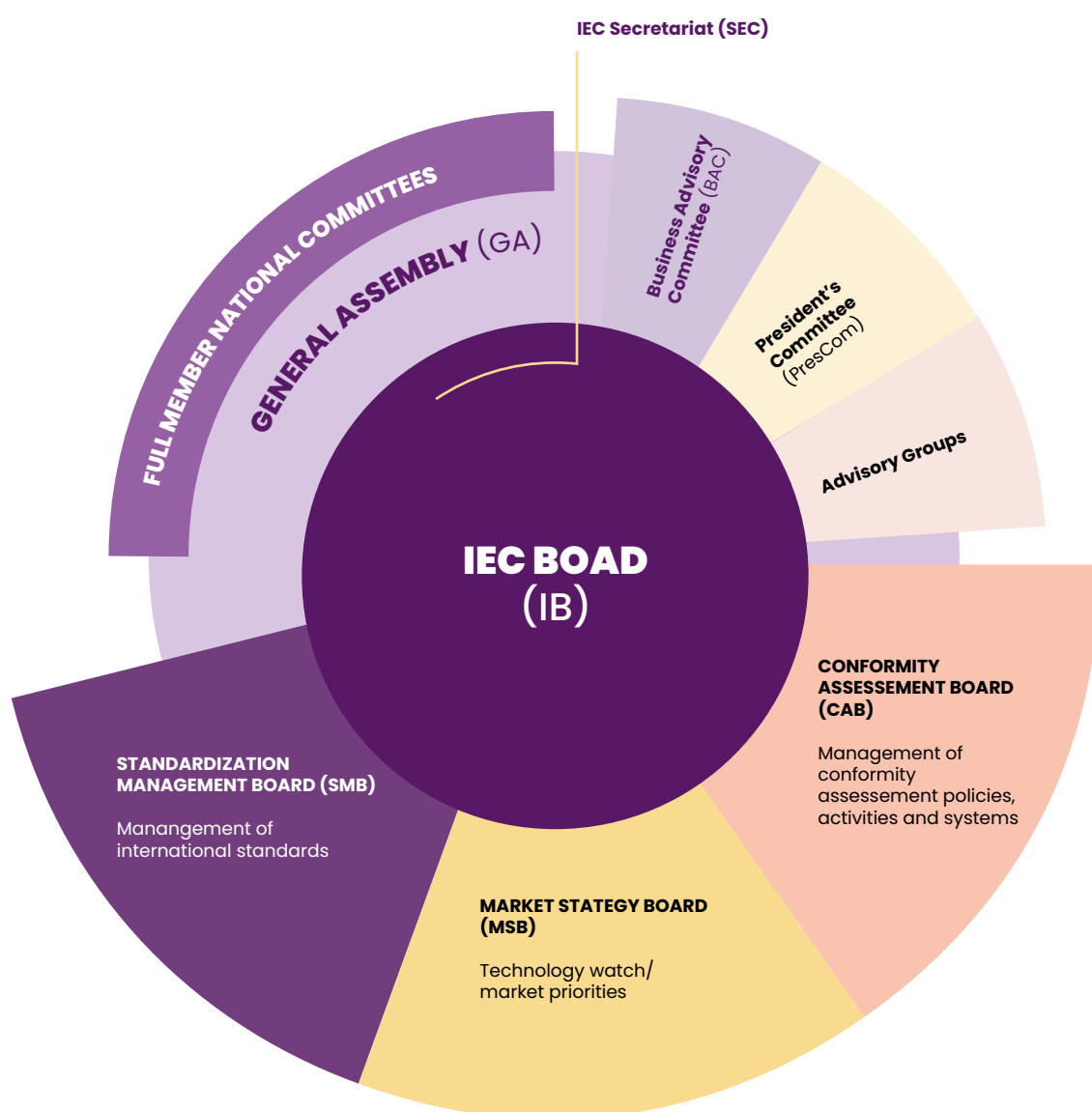
- Égypte
- Canada
- Argentine
- Espagne
- Suisse
- Kenya (CASCO)
- Corée du Sud (COPOLCO)
- Sénégal (DEVCO)

La gouvernance de l'IEC

L'**assemblée générale** (composée des comités nationaux membres de plein droit) est la plus haute instance de gouvernance de l'IEC. Elle comprend un **conseil d'administration** (*IEC Board*) qui lui rapporte directement.

Ce conseil d'administration est assisté de **comités consultatifs** et d'un **comité du président**. Le support est fourni par le **secrétariat IEC**. À ceux-ci s'ajoutent les trois **bureaux** (**SMB**, en charge de la gestion de la normalisation ; **MSB** en charge de la stratégie de marché ; **CAB**, en charge des opérations de l'évaluation de la conformité).

GOVERNANCE DE L'IEC



Source : IEC

La gouvernance politique de l'IEC

Les membres des instances de gouvernance de l'IEC sont essentiellement des représentants des parties intéressées (industries ou associations professionnelles) plutôt que des professionnels de la normalisation comme à l'ISO.

L'assemblée générale rassemble l'ensemble des membres de plein droit et se réunit une fois par an. Celle-ci délègue la gouvernance politique de l'IEC à une instance plus réduite, le conseil d'administration.

Le **conseil d'administration (IEC Board)** est composé du président de l'IEC, de ses officiers, et de quinze membres élus.

Les six pays acquittant le pourcentage le plus élevé de cotisations (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Japon et Royaume-Uni) disposent d'un siège permanent ; les neuf autres membres sont élus par l'assemblée générale. Début 2026, les membres non permanents de l'IEC Board sont (en gras les nouveaux membres par rapport à 2025) : **l'Australie** (membre réélu), la Colombie, la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, **l'Inde** (membre réélu), l'Italie, la Norvège, Singapour et la Suède.

Le conseil d'administration a essentiellement en charge la définition de la vision, de la mission et de la stratégie de l'IEC, les aspects financiers, politique de risque, investissements ; il nomme les membres des comités consultatifs et du bureau en charge de la stratégie de marché.

Les trois bureaux (SMB, CAB et MSB) lui rapportent. Un forum IEC regroupe tous les membres IEC et constitue une plateforme de collaboration entre comités nationaux pour fournir un retour d'information au conseil d'administration et aux autres entités qui lui rapportent.

Le **comité consultatif économique** (*Business Advisory Committee – BAC*) assure la coordination de la planification financière et des perspectives, les politiques et activités commerciales aussi bien qu'opérationnelles.

Le BAC est composé de 4 membres du conseil d'administration et de 15 membres des comités nationaux. Les six pays acquittant le pourcentage le plus élevé de cotisations (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Japon et Royaume-Uni) disposent d'un siège permanent ; les neuf autres membres sont élus par l'Assemblée générale. Début 2026, les membres non permanents sont (en gras les nouveaux membres) : **l'Australie** (membre réélu), l'Arabie Saoudite, l'Autriche, la Corée du Sud, le Danemark, l'Inde, l'Italie, **la Norvège** et **les Pays-Bas**.

Parmi les organes secondaires de la gouvernance politique de l'IEC, il faut également citer trois comités sous la responsabilité du conseil d'administration et chargés de l'élaboration d'orientations politiques sur des questions stratégiques :

- Le **GRAC** : le comité consultatif de revue de la gouvernance
- Le **DAC** : le comité consultatif sur la diversité a comme tâche de proposer des orientations, sur demande, au bureau de l'IEC pour son processus de sélection des membres des autres organes relevant du conseil d'administration.
- L'**IF** : le forum de l'IEC est une plateforme de coopération pour les secrétaires, les directeurs et les administrateurs principaux des comités nationaux afin d'échanger des points de vue sur des questions et des sujets d'intérêt.

Le **comité du président** de l'IEC est chargé de conseiller et apporter son soutien au Conseil d'administration sur des sujets essentiels au fonctionnement optimal de l'IEC. C'est une structure non décisionnaire.

COMPOSITION DU COMITÉ DU PRÉSIDENT DE L'IEC AU 1 ^{ER} JANVIER 2026	
Président	M. Jim MATTHEWS – États-Unis
Président adjoint (Deputy)	M. Jo COPS – Belgique
Trésorier	M. Pierre SELVA – France
Vice-président (Bureau en charge de la normalisation – SMB)	M. Vimal MAHENDRU – Inde
Vice-président (Bureau de l'évaluation de la conformité – CAB)	M. Steven MARGIS – États-Unis
Vice-président (Bureau en charge de la stratégie du marché – MSB)	M. Ian J. OPPERMAN – Canada
Secrétaire général	M. Philippe METZGER

La gouvernance technique de l'IEC

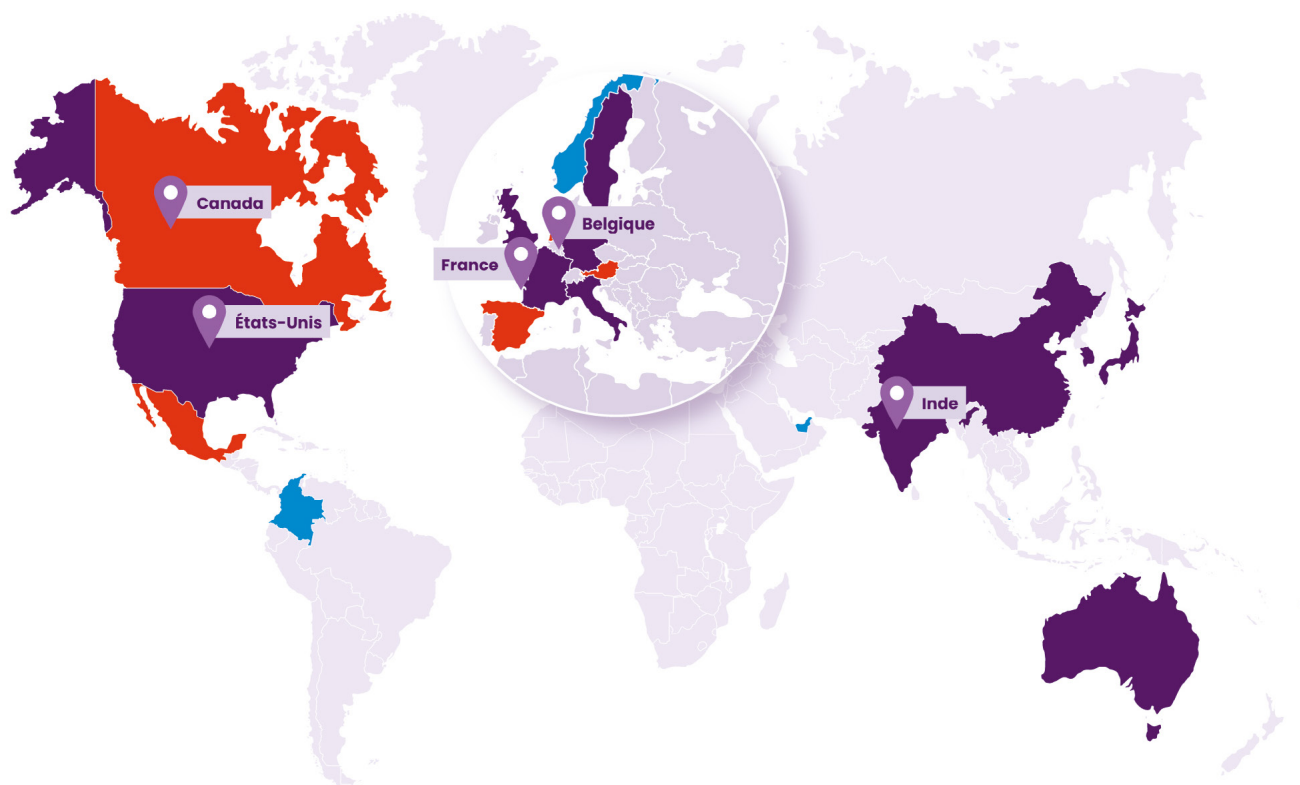
Le **bureau en charge de la gestion de la normalisation** (SMB – *Standardization Management Board*) est l'instance de gouvernance technique de l'IEC. Il est composé d'un président et de quinze membres, avec un suppléant pour chacun d'entre eux.

Les six comités nationaux acquittant les niveaux de cotisation les plus élevés et qui détiennent le plus grand nombre de secrétariats de comités (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Japon et Royaume-Uni) sont membres permanents ; à ceux-là, s'ajoute l'Italie dont le statut de membre permanent est réévalué régulièrement. Les huit autres membres sont élus pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Début 2026, les membres non permanents du Bureau de gestion de la normalisation de l'IEC sont (en gras les nouveaux membres) : **l'Australie** (membre réélu), l'Autriche, le Canada, la Corée du Sud, l'Espagne, l'Inde, **les Pays-bas** et **la Suède** (membre réélu).

Les pays industrialisés, et notamment les pays européens, sont traditionnellement très actifs à l'IEC et ce poids se reflète dans la composition des instances de gouvernance. Néanmoins, certains grands pays en développement y prennent aujourd'hui également leur place comme l'Inde ou le Mexique.

MEMBRES DE LA GOUVERNANCE IEC AU 1ER JANVIER 2026



Membres de l'IEC Board et du SMB

- Australie
- Corée du Sud
- Inde
- Suède
- Allemagne
- Chine
- États-Unis
- France
- Japon
- Royaume-Uni
- Italie

Membres de l'IEC Board

- Colombie
- Émirats Arabes Unis
- Norvège
- Singapour



Pays des membres exerçant une responsabilité dans les autres organes de gouvernance de l'IEC

- | | |
|--------------|----------|
| • Belgique | • Inde |
| • États-Unis | • Canada |
| • France | |

Membres du SMB

- Autriche
- Canada
- Espagne
- Pays-Bas

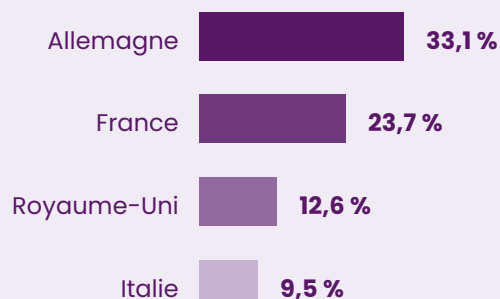
La France au niveau européen (CEN et CENELEC)

Présence française dans les travaux de normalisation européens

La normalisation européenne s'est construite en réponse au développement du projet européen. C'est sans surprise que l'on retrouve le couple franco-allemand à la tête des pays les plus impliqués dans les travaux du CEN et du CENELEC : à elles deux, la France et l'Allemagne gèrent plus de la moitié des comités du CEN et du CENELEC.

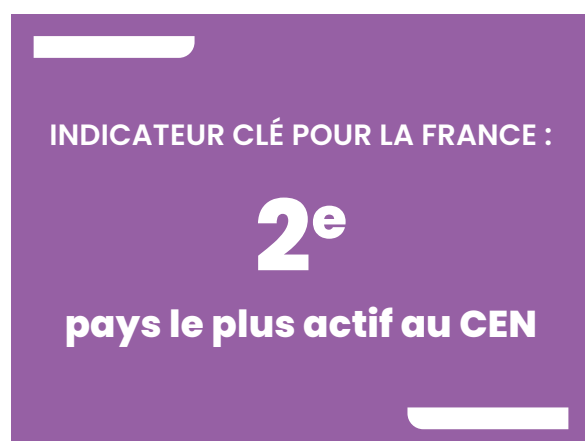


RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DU CEN ET DU CENELEC AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)



Les travaux de normalisation du CEN

Responsabilités des comités au CEN



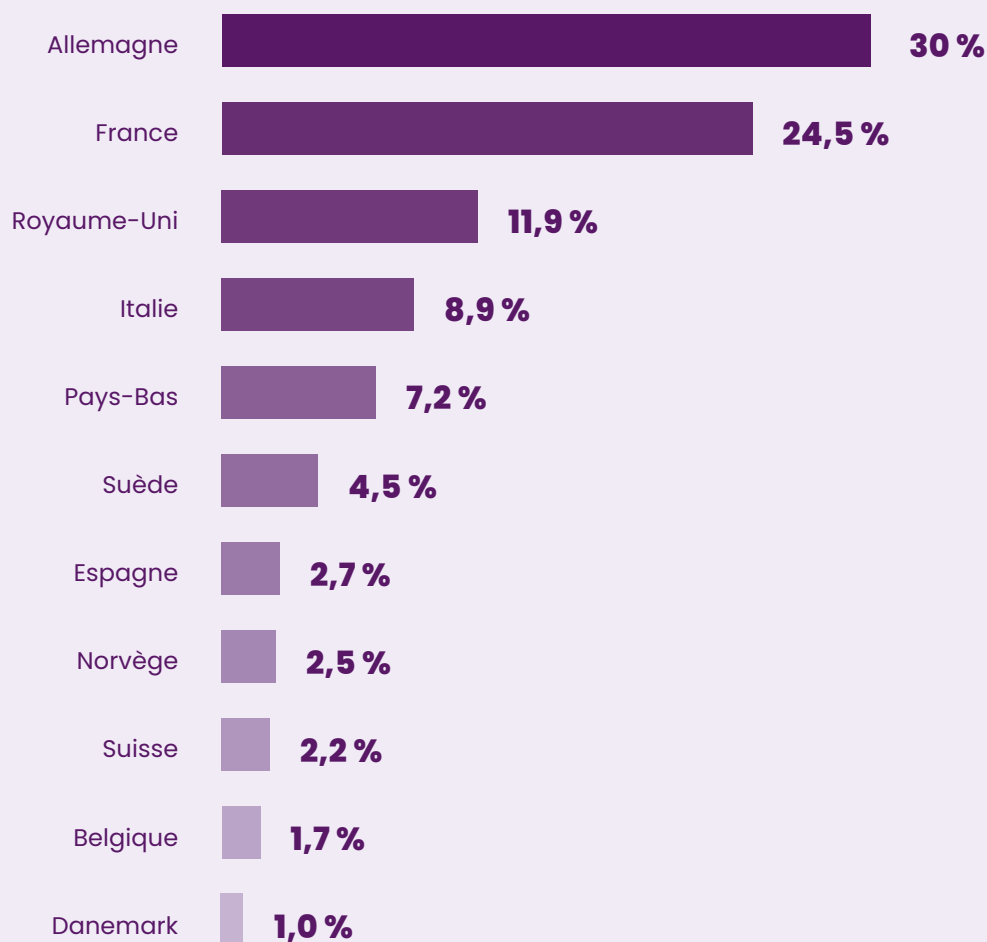
Gérant près d'**un quart des secrétariats** de comités techniques et sous-comités, la France occupe la deuxième place au CEN, derrière l'Allemagne et loin devant le Royaume-Uni.

Les membres du CEN témoignent de différents niveaux d'implication dans la normalisation européenne. À ce titre, on peut les classer en trois catégories :

- Les principaux animateurs du système, qui assurent plus de 80 % des secrétariats : Allemagne et France suivies du Royaume-Uni et l'Italie.
- Sept autres membres participent activement aux travaux en assurant plusieurs responsabilités techniques : les Pays-Bas, la Suède, l'Espagne, la Norvège, la Suisse, la Belgique et le Danemark (dans l'ordre décroissant du nombre de secrétariats gérés).
- Viennent enfin les pays moins impliqués dans la gestion des travaux techniques, avec un ou deux secrétariats seulement⁴, ainsi que les membres qui ne gèrent aucune structure.

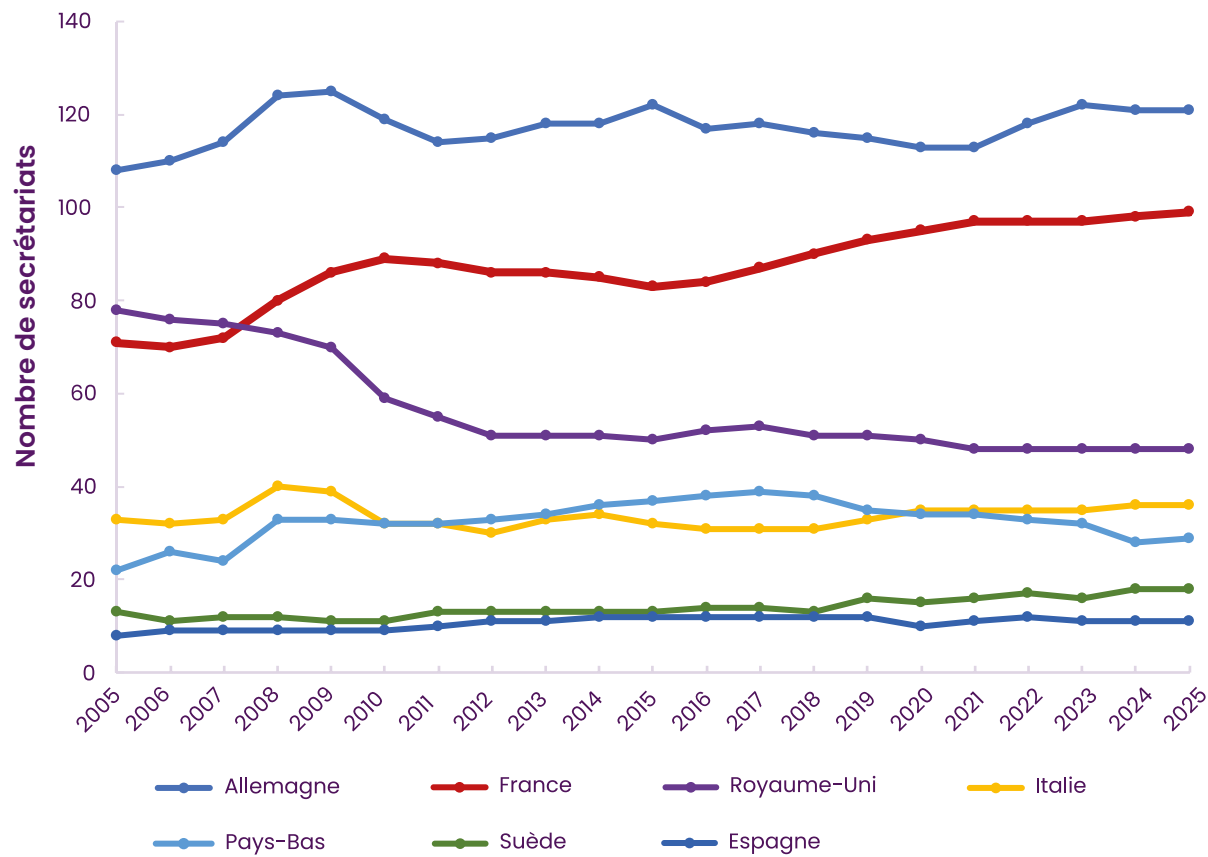
Malgré ces différences d'implication dans la gestion des travaux, le système de normalisation européen est certainement le plus intégré au monde. La clé de cette intégration est l'adoption systématique des normes européennes avec le statut de norme nationale dans 34 pays. Cette adoption impose le retrait des normes nationales préexistantes, ce qui conduit à une harmonisation très forte des normes en Europe. Le CEN et le CENELEC s'appuient sur la diversité de leurs membres, selon que leurs entreprises se positionnent comme contributrices actives ou en utilisatrices des normes. Par ailleurs, certains des membres n'assurant pas ou peu de responsabilités techniques sont néanmoins impliqués dans les travaux et la gouvernance du CEN et peuvent porter des initiatives stratégiques pour l'ensemble de la communauté du CEN et du CENELEC.

RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DU CEN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)



⁴ Il s'agit de l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, la Grèce, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Turquie.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE COMITÉS TECHNIQUES ET SOUS-COMITÉS DU CEN



Après un rapprochement en 2021 du nombre de secrétariats détenus par la France et l’Allemagne, l’écart entre ces deux pays s’était recreusé en 2022 et 2023 ; et diminué en 2024 et 2025, grâce, en 2024, à l’attribution à la France du secrétariat du comité pour les transports, la logistique et les services (CEN/TC 320) et en 2025, grâce à la création du comité technique sur la résilience dans le domaine de l’eau et son utilisation durable (CEN/TC 478).

Les comités techniques créés en 2025 au CEN

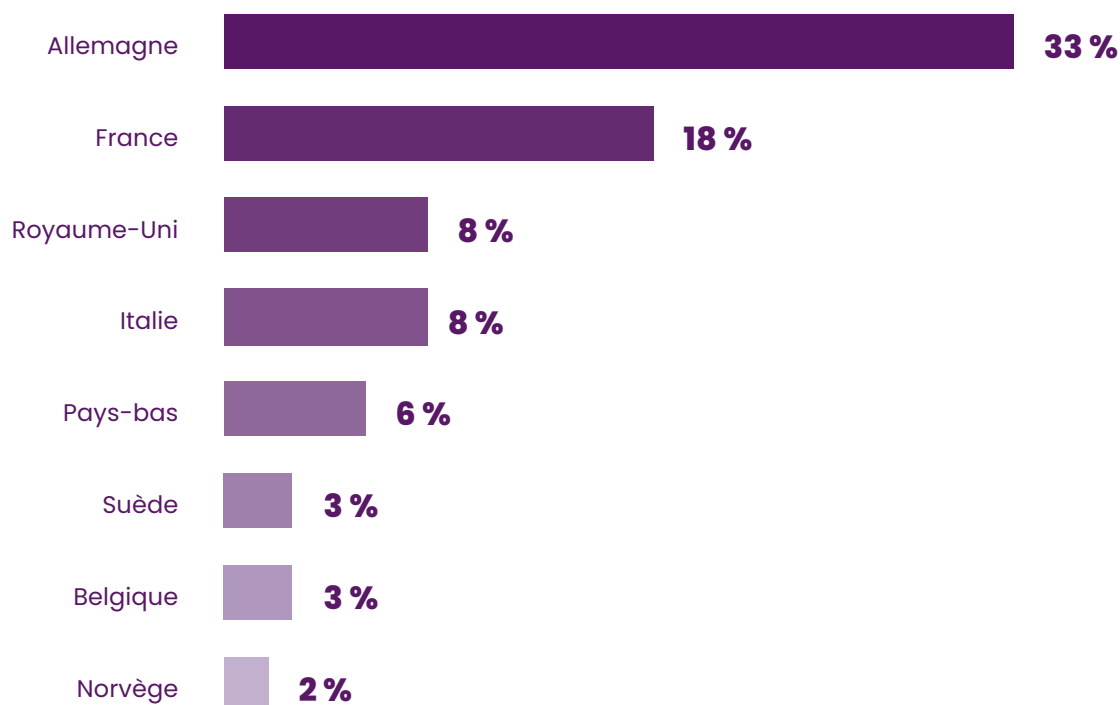
La création de comités décroît au CEN en 2025, avec la création de deux sous-comités techniques, dont un à l’initiative de la France. À titre de comparaison, quatre comités techniques avaient été créés en 2024, contre six en 2023, trois en 2022 et un en 2021.

SOUS-COMITÉS TECHNIQUES CEN CRÉÉS EN 2025		PILOTÉ PAR
CEN/TC 459/SC 13	Aciers inoxydables	Suède – SIS
CEN/TC 478	Résilience dans le domaine de l’eau et utilisation durable	France – AFNOR

Animation des groupes de travail CEN

De la même façon qu'à l'ISO, les groupes de travail sont attribués à un animateur, un expert nommé par un des pays membres du comité parent. Celui-ci reçoit un soutien systématique de son organisme de normalisation national, qui prend au moins la forme d'un *Professional Standardization Support* (PSS), mais peut aller jusqu'à un secrétariat

RÉPARTITION DES ANIMATIONS DE GROUPES DE TRAVAIL DU CEN AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)



Le classement est identique à celui des secrétariats de comités, la France occupe ainsi la deuxième place en termes d'animation des **groupes de travail** du CEN, derrière l'Allemagne ; le Royaume-Uni vient en troisième position, suivi de l'Italie et des Pays-Bas.

Parmi les groupes de travail du CEN créés ou repris par la France en 2025, on peut noter les suivants :

- Aluminium et alliages d'aluminium – **Produits laminés** (CEN/TC 132 WG 36) ;
- Équipements et installations pour le sport, les aires de jeux, et autres équipements et installations de loisir – **Matériels d'escalade et d'alpinisme** (CEN/TC 136 WG 5) ;
- Essais non-destructifs – **Méthodologie de caractérisation des END** (CEN/TC 138 WG 9) ;
- Protecteurs du pied et de la jambe – **Exigences et méthodes essai chaussures profession** (CEN/TC 161/WG 1) ;
- Matériaux obtenus à partir de pneus usagés non réutilisables (PUNR) – **Propriétés générales des PUNR complets** (CEN/TC 366 WG 4) ;
- Aciers inoxydables – **Aciers inoxydables à usage général** (CEN/TC 459/SC 13 WG 1).

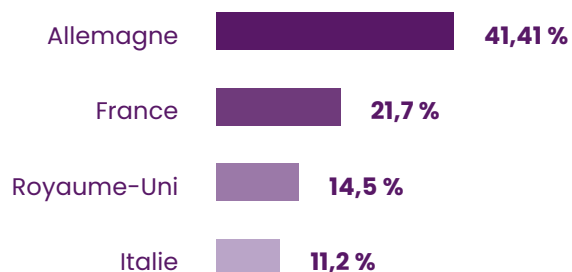
Les travaux de normalisation du CENELEC

Responsabilités des structures techniques du CENELEC

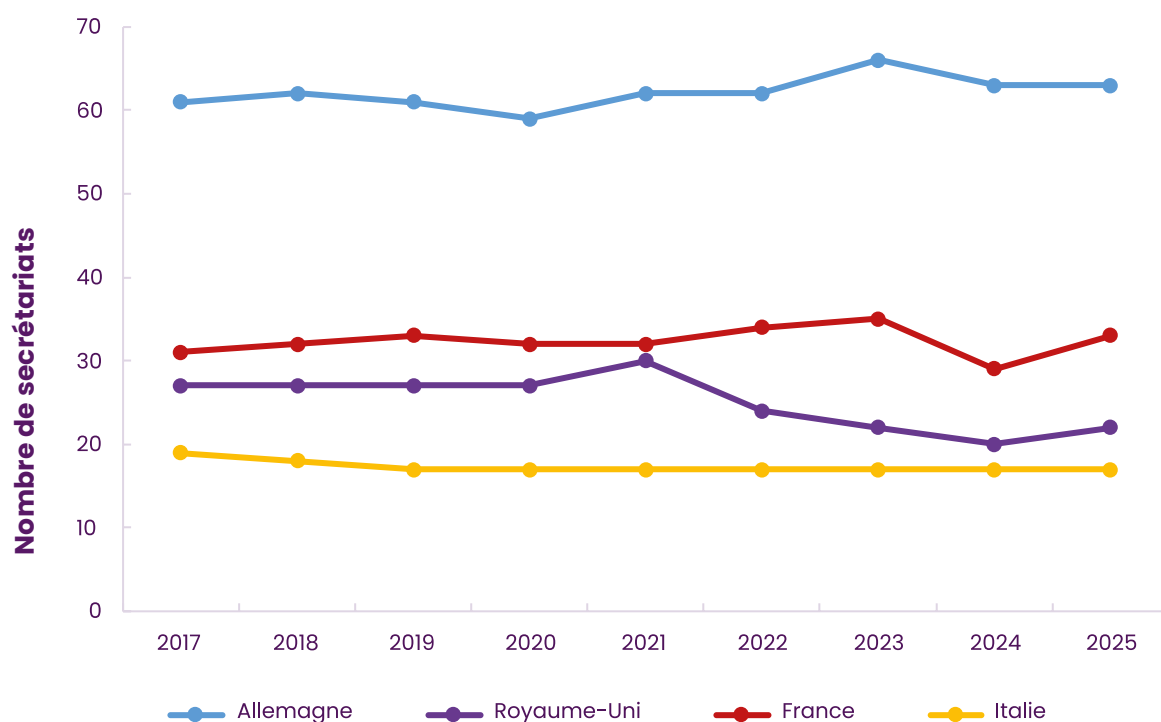


Au CENELEC, la France assure près d'un secrétariat de structure technique (comités techniques, sous-comités techniques et secrétariats rapporteurs) sur cinq. Elle occupe ainsi la deuxième place, derrière l'Allemagne, qui en assure plus d'un tiers, et devance le Royaume-Uni et l'Italie.

RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE STRUCTURES TECHNIQUES DU CENELEC AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)

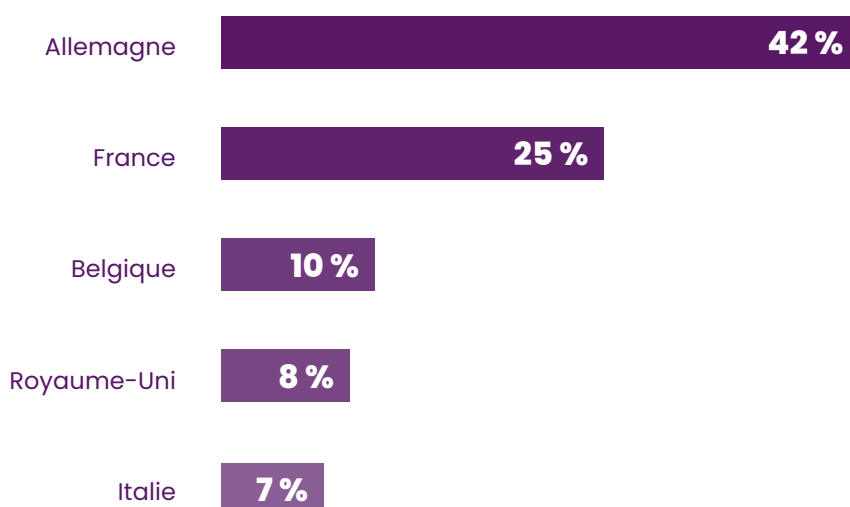


ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DE STRUCTURES TECHNIQUES DU CENELEC



En 2025, France et Royaume-Uni ont vu leur nombre de responsabilités augmenter alors que ce chiffre restait constant pour l'Allemagne et l'Italie.

RÉPARTITION DES PRÉSIDENTENCES DE STRUCTURES TECHNIQUES DU CENELEC AU 31 DÉCEMBRE 2025 (PAYS LES PLUS ACTIFS)

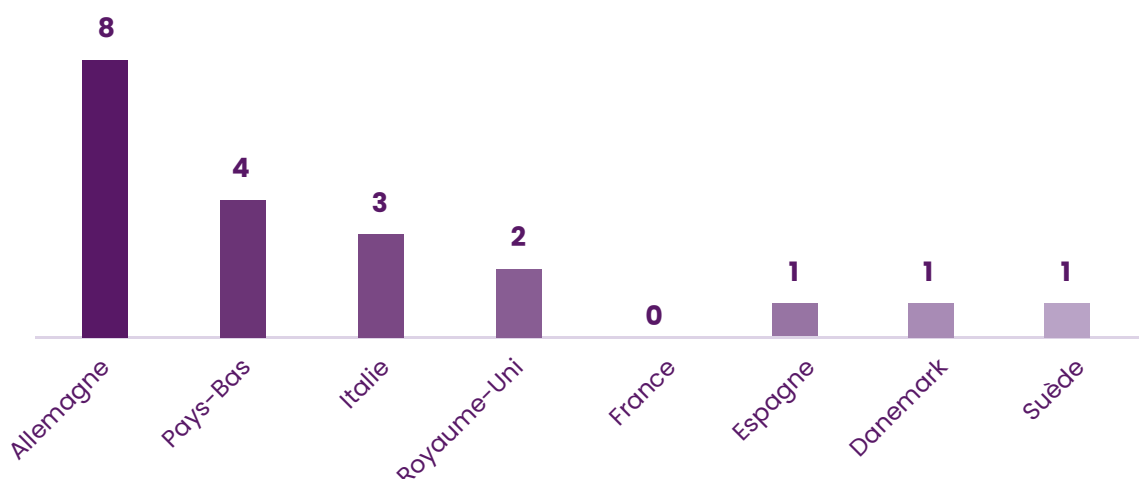


La France détient également 15 présidences de comités techniques ou sous-comités, se positionnant ainsi en deuxième position derrière l'Allemagne (qui en compte 25) et loin devant la Belgique, le Royaume-Uni et l'Italie qui en comptent respectivement 6, 5 et 4.

Les travaux de normalisation joints du CEN et du CENELEC

Les sujets de normalisation transverses, notamment en lien avec la transition énergétique, le numérique ou la mobilité, ainsi que certaines demandes de normalisation émises par la Commission européenne, ont toujours pour effet d'accroître le nombre de structures jointes entre le CEN et le CENELEC, dédiées à des travaux en commun. Ils sont gérés soit au niveau CEN, soit au niveau CENELEC et ont été intégrés dans les graphiques ci-dessus. Le CEN et le CENELEC comptent aujourd'hui plus de vingt structures jointes actives, dont la moitié est gérée par l'Allemagne et les Pays-Bas. Aucune nouvelle structure jointe n'a été créée en 2025, la dernière création remontant à 2024 (CEN/CLC JTC 25 Gestion des données, espaces de données, *cloud* et *edge*).

RÉPARTITION DES SECRÉTARIATS DES COMITÉS TECHNIQUES COMMUNS CEN/CENELEC AU 31 DÉCEMBRE 2025



Présence française dans la gouvernance de la normalisation européenne

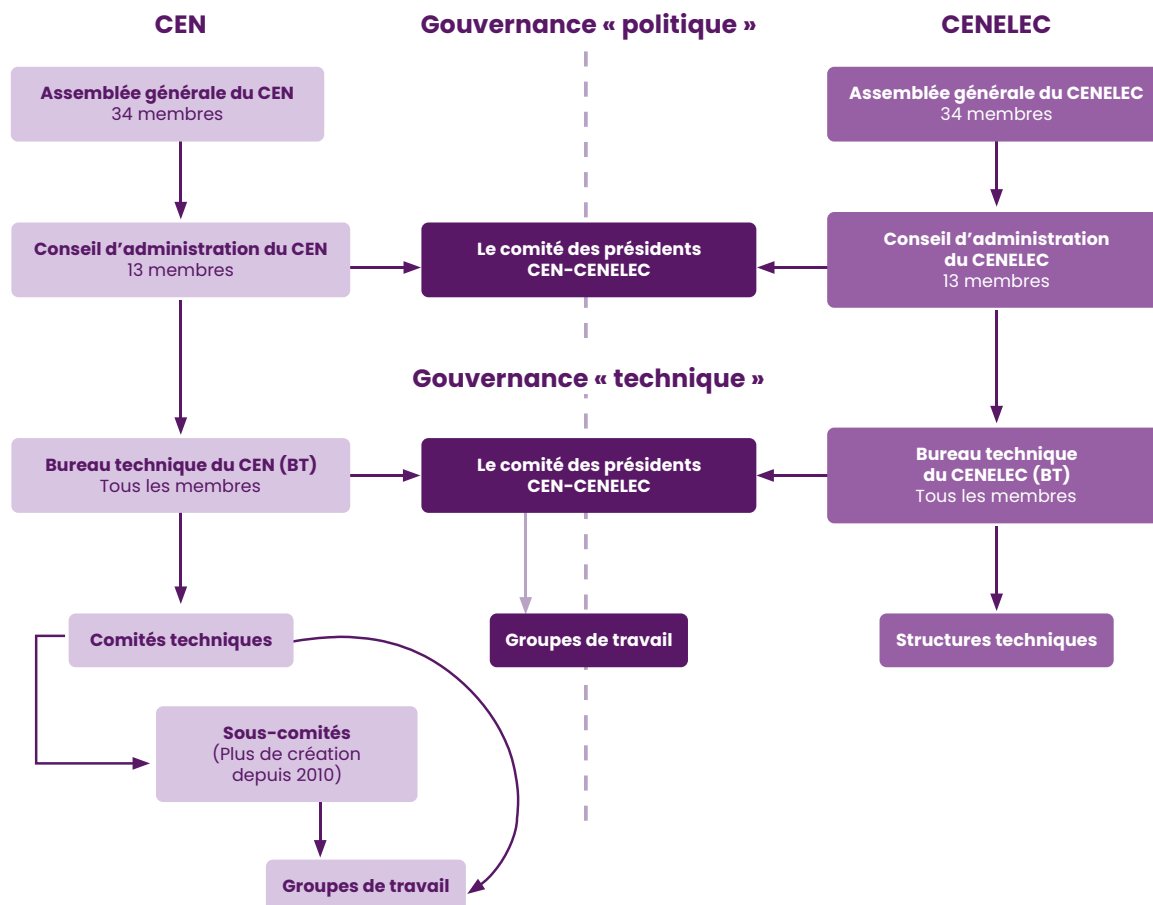
INDICATEUR CLÉ POUR LA FRANCE :

Vice-présidence politique du CENELEC

La gouvernance du CEN et du CENELEC est structurée de manière similaire à celle de l'ISO et de l'IEC, avec deux niveaux de responsabilité, qualifiés de **gouvernance politique** et de **gouvernance technique** (voir aussi « Présence française dans la gouvernance de la normalisation internationale » page 15).

- La gouvernance politique est exercée par les **conseils d'administration** (CA) du CEN et du CENELEC.
- Les questions relevant de la gouvernance dite « technique » sont quant à elles déléguées par les assemblées générales et les conseils d'administration aux **bureaux techniques** (BT) du CEN et du CENELEC.

GOVERNANCE DE LA NORMALISATION EUROPÉENNE



Les conseils d'administration

La gouvernance politique du CEN et du CENELEC, hors sujets communs stratégiques traités par le comité présidentiel (PC), est assurée par les **conseils d'administration** (CA). Siègent au conseil d'administration de chaque organisation le président et les trois vice-présidents, et jusqu'à neuf membres élus chargés d'agir selon les intérêts de l'association.

Afin de s'assurer que les CA reflètent bien la diversité de la normalisation européenne, les 34 membres sont répartis en quatre groupes, selon leur PIB et leur population. Les membres de chaque CA sont élus par l'assemblée générale (AG) de l'organisation respective au sein de chacun des groupes. Chaque membre du CA est élu pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

Au 1^{er} janvier 2026, les membres nationaux formant le conseil d'administration du CEN sont les suivants (en gras les nouveaux membres) : Allemagne (vice-présidence politique), Chypre, Espagne, France, Irlande (vice-présidence finances), **Islande**, Italie, Lettonie, **Norvège**, Roumanie (vice-présidence technique), Royaume-Uni, et **Turquie**.

Au CENELEC, comme à l'IEC, les membres du conseil d'administration sont généralement des représentants des parties intéressées (industries, fédérations professionnelles ou opérateurs de réseaux électriques). Au 1^{er} janvier 2025, les représentants élus au conseil d'administration du CENELEC sont originaires des comités nationaux suivants (en gras les nouveaux membres) : Allemagne, Autriche, **Belgique vice-présidence technique**, Chypre, Danemark, Espagne, France (vice-présidence politique), **Grèce**, Malte, **Norvège**, **Royaume-Uni (vice-présidence finances)** et Suède.

Les trois réunions annuelles des CA du CEN et du CENELEC ont lieu de manière concomitante, afin de tenir également une session commune, où les sujets transverses peuvent être débattus et faire l'objet de décisions communes.

Les bureaux techniques

Les **bureaux techniques** (BT) du CEN et du CENELEC sont en charge de la gouvernance technique. Ils sont notamment responsables de la création de nouveaux domaines d'activité, de la bonne gestion des travaux techniques, ainsi que de la gestion des règles d'élaboration et de rédaction des normes.

Les bureaux techniques du CEN et du CENELEC sont composés de représentants issus de l'ensemble des organismes de normalisation membres, auxquels s'ajoutent des observateurs et partenaires :

- Des personnalités chargées par le BT du pilotage d'activités sectorielles (par exemple l'animateur des réflexions transversales sur la sécurité des machines) ;
- Des organisations professionnelles à caractère sectoriel, telles qu'Orgalim⁵ (pour le CEN et le CENELEC), FIEC⁶ (pour le CEN), CECAPI, EURELECTRIC, T&D Europe ou APPLiA⁷ Europe (pour le CENELEC), entre autres ;
- Des organisations représentant les parties intéressées sociétales (ANEC pour les consommateurs, ECOS pour les associations environnementales et ETUC pour les syndicats de salariés) ainsi que les PME (SBS)⁸ ;
- D'autres organisations européennes ou internationales de normalisation, telles que l'ETSI, l'ISO ou l'IEC ;
- La commission européenne (CE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE).

⁵ Association européenne des industries d'ingénierie (Orgalim).

⁶ Fédération européenne de l'industrie de la construction (FIEC).

⁷ Comité européen des constructeurs d'appareillage électrique d'installation (CECAPI) ; Union de l'industrie de l'électricité (EURELECTRIC) ; Association européenne des industries d'équipement et de services pour la transmission et la distribution d'électricité (T&D Europe) ; Comité européen des constructeurs d'appareils domestiques (APPLiA Europe).

⁸ Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs dans la normalisation (ANEC) ; Organisation citoyenne environnementale européenne pour la normalisation (ECOS) ; Confédération européenne des Syndicats (ETUC) ; Small Business Standards (SBS).

Les bureaux techniques du CEN et du CENELEC organisent leurs réunions plénières de manière concomitante, afin qu'une session jointe puisse débattre des sujets d'intérêt commun d'où découlent les décisions prises ensemble et d'un commun accord.

À ces réunions s'ajoutent, pour le CENELEC, des réunions d'un sous-groupe du BT pour la gestion et l'amélioration des processus relatifs aux travaux techniques (CENELEC/BT/TGG2 « BT Efficiency »). Ce groupe assure un rôle consultatif vis à vis du bureau technique du CENELEC et se réunit autant que de besoin.

Le comité présidentiel

Le comité présidentiel est une instance de pilotage et de coordination jointe. Il est chargé d'examiner les sujets stratégiques d'intérêt commun aux deux organisations, tels que :

- Les demandes d'adhésion de nouveaux membres,
- Les relations avec les institutions européennes,
- La représentation des intérêts sociétaux,
- L'innovation et la recherche.

Le comité présidentiel est composé de neuf membres : les présidents du CEN et du CENELEC, les vice-présidents de chacune des organisations pour les questions politiques, techniques et financières, qui sont élus par les assemblées générales parmi les membres de leur conseil d'administration respectif, ainsi que la directrice générale du CEN et du CENELEC, qui assure le secrétariat. À ces neuf personnes s'ajoute, le cas échéant, le « président élu » du CEN et/ou du CENELEC, qui prend ses fonctions l'année suivante.

COMPOSITION DU COMITÉ PRÉSIDENTIEL CEN-CENELEC AU 1 ^{ER} JANVIER 2025		
	CEN	CENELEC
Président	M. Stefano CALZOLARI – Italie jusqu'à mars 2026 M ^{me} Ulrika FRANCKE à partir de mars 2026	M. Riccardo LAMA – Italie
Vice-président politique	M. Christoph WINTERHALTER – Allemagne	M ^{me} Nathalie BAUMIER – France
Vice-président technique	M ^{me} Iuliana CHILEA – Roumanie	M. Jos REMY – Belgique
Vice-président finances	M ^{me} Geraldine LARKIN – Irlande	M. David BELL – Royaume-Uni
Directrice générale par intérim du CEN et du CENELEC	M ^{me} Cinzia MISSIROLI	



Membres du CEN et du CENELEC faisant partie de l'espace économique européen (EEE)

Membres du CEN et du CENELEC faisant partie de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ne faisant pas partie de l'espace économique européen, et membres candidats à l'UE

Membres du CEN et du CENELEC sans lien formel avec l'UE mais pouvant démontrer une forte compatibilité avec les règles du marché unique



Présidence/vice-présidence CEN

- France
- Irlande
- Italie
- Suède



Présidence/vice-présidence CENELEC

- Autriche
- Belgique
- Italie
- Pologne

Lexique

AELE	Association européenne de libre-échange
CEN	Comité européen de normalisation
CEN BT	Bureau technique du CEN
CENELEC	Comité européen de normalisation électrotechnique
CENELEC BT	Bureau technique du CENELEC
CENELEC BTTF	<i>Task Force</i> du Bureau technique du CENELEC
CoS	Comités stratégiques (français) : ils assurent la gestion collective des grands programmes de normalisation et sont au nombre de 15. Chaque CoS réunit les principaux décideurs du secteur économique concerné et définit les priorités de travail en anticipant les développements souhaitables
IEC	Commission électrotechnique internationale
IEC SMB	Bureau en charge de la gestion de la normalisation de l'IEC
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISO TMB	Bureau de gestion technique de l'ISO
JTC	Comité technique joint ISO, IEC ou CEN, CENELEC
SC	Sous-comité ISO, IEC, CEN ou CENELEC
SR	Secrétariat rapporteur du CENELEC
sysc	Comité système de l'IEC
TC	Comité technique ISO, IEC, CEN ou CENELEC
WG	<i>Working Group</i> (Groupe de travail) ISO, IEC, CEN ou CENELEC



S2606003 UAN Baromètre international normalisation 2026 - AFNOR - Graphisme : Priscilla.T

11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France
T. +33 (0)1 41 62 80 00
normalisation.afnor.org



afnor
NORMALISATION